



HAL
open science

Analyse du mobilier céramique de l'agglomération

Catherine Defernez

► **To cite this version:**

Catherine Defernez. Analyse du mobilier céramique de l'agglomération. D. Valbelle. Tell el-Herr. Les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire, Errance, pp.146-173, 2007. hal-03687222

HAL Id: hal-03687222

<https://hal.science/hal-03687222v1>

Submitted on 3 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mission franco-égyptienne de Tell el-Herr (Nord-Sinaï)

Dominique Valbelle, Université de Paris-Sorbonne / Mohammed Abd el-Maksoud, Conseil Suprême des antiquités

Tell el-Herr

les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire

sous la direction de **Dominique Valbelle**



Comme tout site urbain, l'agglomération de Tell el-Herr a livré un ensemble céramique assez dense, malheureusement épars et peu souvent issu de dépôts clos. Qu'il s'agisse en effet des fouilles pratiquées au printemps 1996 ou à l'automne 1997, le mobilier étudié provient de la couche épaisse de sédiment de surface qui recouvrait les vestiges des structures dégagées. En d'autres termes, l'essentiel de la documentation examinée, produit d'une stratigraphie horizontale, reflète la méthodologie de la fouille appliquée au cours de ces campagnes. Or, ainsi que les vastes dépotoirs formés par les rejets domestiques, les couches de surface sont instructives à bien des égards, comme nous l'avons récemment précisé dans le cadre d'une étude préliminaire relative au mobilier associé à la chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-Djefaou à Karnak¹. Habituellement, la céramique extraite de contextes contaminés ne fait pas l'objet d'une étude exhaustive. En l'occurrence, pour obtenir rapidement une image complète de la gamme des formes représentées sur le site, nous avons accordé au matériel amassé un traitement particulier. Tout comme pour Karnak, ce traitement ne fut pas vain : aussi maigre soit-il, le corpus établi, qui vient compléter celui qui fut mis en place lors des reconnaissances préalablement menées aux alentours du tell², donne un aperçu assez général des principaux produits manufacturés et diffusés tout au long de la période ptolémaïque et aussi, semble-t-il, au cours de l'époque impériale dans la basse région pélusiaque³ ; en ce sens, ce répertoire enrichit notre connaissance de l'industrie céramique de la région du Delta aux époques tardives. Si les études relatives au mobilier de la Basse Époque ont nettement progressé, celles qui concernent la période qui lui succède ont encore peu évolué dans certains domaines, en raison de l'insuffisance de publications exhaustives.

Ainsi, la collecte de surface explicite en partie l'hétérogénéité décelée parmi le matériel extrait de certaines habitations : comme nous le verrons, en effet, il s'avère que certaines structures ont fourni des lots de céramiques dont la datation s'étale entre le début de l'époque hellénistique et le début de l'époque romaine. Inversement, ces modestes céramiques, en tant que témoignages de l'ultime phase d'occupation d'un bâtiment ou rejet d'une structure avoisinante, se révèlent être parfois des jalons chronologiques notables pour retracer l'histoire d'un site ou pour mieux comprendre le développement architectural d'un bâtiment. À l'examen d'un ensemble de tessons homogène, on peut induire, comme nous le

verrons par exemple pour les bâtiments 6 et 13, l'antériorité d'une structure par rapport à une autre.

La majorité des pièces étudiées provient pour l'essentiel des structures d'habitation fouillées en 1996, soit des bâtiments 1, 3, 4, 5 et 6, tandis que le reste des pièces les mieux préservées est issu des bâtiments 10, 11 et 13 dégagés en 1997. L'ensemble des échantillons céramiques amassés a fait l'objet d'une analyse minutieuse ; les fragments insignifiants ont également été pris en compte. Cependant, dans le cadre de notre étude, seuls les éléments formels sont décrits et commentés. Ils se répartissent dans quatre grandes catégories de vaisselles, comprenant chacune un ou plusieurs sous-groupes ; le choix d'une classification formelle participe du cadre contextuel un peu particulier du mobilier. Comme nous le verrons plus longuement, les formes étudiées se démarquent peu de celles que l'on trouve habituellement dans les autres sites contemporains ; elles perpétuent, pour la plupart, le maintien de la tradition grecque : ainsi en est-il de certaines formes de bols, de coupes, d'assiettes, de céramiques culinaires et de quelques séries d'emballages commerciaux. Les céramiques utilisées dans la vie courante trouvent des pendant dans les corpus préexistants concernant le bassin méditerranéen oriental. Notre propos n'est pas de fournir une liste exhaustive des parallèles trouvés pour chaque type identifié mais, pour une plus ample connaissance de la production spécifique de la période concernée, il nous paraît important de mentionner les homologues connus sur le territoire égyptien.

1.1. Présentation des fabriques

Ayant déjà fait l'objet d'un examen exhaustif dans le cadre d'une étude sur le mobilier extrait de la cave de la maison-tour mise en évidence dans l'angle nord-est du kôm, les fabriques spécifiques au répertoire céramique issu de la nécropole et de l'agglomération des époques ptolémaïque et romaine ne seront décrites que de façon sommaire⁴. Ainsi, la classification qui suit⁵ met en avant les principales argiles attestées sur les sites concernés, notamment dans la

¹ C. Defernez 2004, p. 35.

² E. Louis, B. Gratien 1990, p. 71-83.

³ Ainsi qu'en témoigne la littérature céramologique, les pièces retenues s'inscrivent dans le répertoire de la céramique d'époque hellénistique et celui qu'on attribue traditionnellement à l'ère impériale.

⁴ Précisons que la classification présentée ici complète celle qui fut mise en place dans le cadre de l'étude du mobilier relatif à la période perse (C. Defernez 2003, p. 26-45). Lorsqu'elles sont fournies, les indications de couleur renvoient à la table colorimétrique *Munsell Soil Color Charts*, Baltimore, 1990.

⁵ Pour ce qui concerne les périodes en question, la classification compte un nombre total de trente trois fabriques. On en dénombre quatorze dans la catégorie des argiles alluviales, sept dans celle des argiles à base de marnes, six dans le groupe des importations méditerranéennes ou égéennes, enfin 6 fabriques demeurent d'origine incertaine.

catégorie des céramiques importées, puis dans celle qui réunit les fabriques d'origine indéterminée. Les groupes peu répandus, connus par un échantillonnage réduit à un ou deux exemplaires seulement, seront présentés ultérieurement, au cours de l'exposé.

1.1.1. Les argiles alluviales « Nile Clays »

Fabrique L 9. Formes : coupelles, marmites et casseroles.

Largement représentée tant dans la nécropole que dans l'agglomération, cette argile se singularise par une extrême dureté, une texture assez dense, moyennement grossière, dont les principaux composants sont des particules végétales finement hachées et des paillettes de mica ; la quantité et la taille des inclusions varient selon l'épaisseur des parois. La cassure montre systématiquement un cœur gris (2.5YR 5/0 ou 7.5YR 4/0) cerné de franges brun orangé (7.5YR 5/4 à 5/6, 10R 5/8 ou 2.5YR 4/8). De teinte orangée à rouge clair, la surface est souvent revêtue d'un auto-engobe ou d'un « wash », exceptionnellement d'un engobe rouge poli. Des marques de lissage apparaissent régulièrement.

Fabrique L 10. Formes : coupes, récipients culinaires, unguentaria.

Bien qu'étroitement apparentée au groupe précédent, elle s'en démarque toutefois par une texture plus fine et compacte. Les inclusions végétales (sous forme de fibres de couleur blanche), de même que les micas, sont attestées en faible quantité ; on observe occasionnellement des nodules noirs (cendres ?). La cassure est généralement zonée, brun-rouge (10R 6/8 ou 2.5YR 5/6) à cœur gris clair (2.5YR 5/0). Des stries de lissage ou de polissage sont souvent clairement visibles.

Fabrique L 11. Formes : coupelles, coupes.

De texture fine à moyennement grossière, dense, cette argile renferme une quantité importante de particules végétales blanches de petite taille. Les autres constituants (quartz sableux, micas et nodules blancs de calcaire) sont disposés de manière éparse et en quantité inégale. Variant du gris clair au gris foncé (2.5YR 5/0 ou 7.5YR 5/0), parfois avec un cœur beige (7.5YR 4/2 à 4/4), la couleur de la cassure permet de l'identifier facilement. Les récipients associés à cette catégorie sont toujours soigneusement lissés à l'extérieur, polis à l'intérieur ; un auto-engobe gris foncé/gris-noir est parfois discernable.

Fabrique L 12. Formes : marmites et autres récipients culinaires.

Elle se distingue par une matrice sableuse, une porosité extrême et une texture grossière comprenant, outre de nombreux quartz sableux (de 0,1 à 0,2 mm), des particules végétales (fibres de petite taille) ainsi que des grains de chamotte. De couleur uniforme beige orangé en cassure, le ton de la surface se situe dans la gamme des brun orangé.

Fabrique L 13. Formes : coupes, marmites et casseroles.

Principalement représentée par des récipients de cuisson, cette argile se définit par une faible porosité, une extrême dureté et une texture moyennement fine. Les inclusions principales sont constituées de fibres végétales blanches de petite taille, réparties uniformément ; des quartz sableux ainsi que des paillettes de mica sont attestés en quantité moyenne. La cassure montre systématiquement une variation tripartite : un cœur gris foncé, cerné de franges brun-rouge, ou, un cœur noir cerné de franges brunes. Le traitement de la surface consiste en l'application d'un engobe ou auto-engobe de couleur rouge à brun. On repère assez régulièrement des marques de lissage.

Fabrique L 14. Formes : marmites.

Également utilisée pour la confection de récipients de cuisson, cette fabrique s'identifie facilement grâce à sa matrice sableuse, tapissée d'une multitude de grains de sable arrondis de calibre régulier. Elle se caractérise, en outre, par une cassure homogène de couleur rouge brique à brun-rouge.

Fabrique L 15. Formes : marmites, amphores.

Aisément reconnaissable à sa couleur brune (brun-marron foncé/chocolat – 7.5YR 4/4 ou 7.5YR 4/6), cette argile montre généralement une texture fine à moyennement fine, plutôt compacte, dont les seules inclusions visibles sont des éléments végétaux finement hachés, des quartz sableux et des micas dorés visibles également en surface. Des stries de lissage peu soigné apparaissent régulièrement. Les récipients associés à cette catégorie sont principalement des contenants vinaires qui se démarquent parfois par une texture plus grossière, ce qui justifie la création d'une variante supplémentaire (fabrique L 15').

Fabrique L 16. Formes : coupes, couvercles.

Peu répandue, cette pâte offre une texture fine, à porosité moyenne, laissant apparaître des particules de chamotte et des nodules noirs, en faible quantité. De granulométrie fine, ces inclusions minérales, disposées de manière éparses, sont parfois accompagnées de fibres végétales blanches. Les parois se caractérisent par une extrême dureté. De couleur brun rougeâtre en cassure et en surface (on observe parfois un noyau légèrement plus foncé), les récipients appartenant à ce groupe présentent occasionnellement des stries de lissage concentriques.

1.1.2. Les argiles calcaires « Marl Clays »

Fabrique C 8. Formes : amphores.

Cette pâte très fine, dense, dure et légèrement sableuse, contient une quantité importante de particules minérales blanches de granulométrie fine. Quelques particules noires et de minuscules grains translucides apparaissent de manière éparses. Elle se distingue par une cassure homogène de couleur beige orangé. La surface ne présente pas de traitement particulier.

Fabrique C 9. Formes : amphores.

D'une porosité moyenne, cette argile se singularise par une matrice sableuse, assez fine, ponctuée de fines cavités. Attestées en faible quantité, les inclusions minérales sont représentées par des particules blanches, des nodules de calcaire (calcite) et vraisemblablement des micas. Inégalement répartis, ces composants sont de petite taille, n'excédant pas le millimètre. De couleur beige foncé à brun clair en surface, les vases correspondant à cette fabrique présentent une cassure zonée : sur un noyau beige/brun foncé, la cuisson vient colorer les parois d'une teinte orangée/jaune rougeâtre. Un engobe épais de couleur jaunâtre revêt l'ensemble de la paroi externe.

Fabrique C 11. Formes : vases à liquides ou à verser.

De composition apparentée à la fabrique C 13 (texture légèrement sableuse, fine, comprenant une quantité abondante de minéraux blancs ; dureté moyenne), elle s'en démarque par sa couleur orangée/rouge clair en cassure et en surface. La paroi extérieure des vases est généralement lissée.

Fabrique C 13. Formes : vases à liquides ou à verser.

Elle se démarque par une densité moyenne, une texture fine et sableuse. Les rares inclusions minérales visibles sont des particules blanches (vraisemblablement des quartz blancs) surtout discernables en surface et des micas très fins. La cassure est de teinte uniforme beige/brun clair, tandis que la surface est couverte d'un engobe blanc.

1.1.3. Les argiles importées de la mer Égée ou du bassin méditerranéen oriental

Fabrique IM 134'. Formes : amphores.

Assez répandue, cette argile s'identifie facilement grâce à son extrême dureté, à la diversité et la variété des inclusions minérales qu'elle comporte. Malgré la finesse et la densité de sa texture, cette pâte montre une grande hétérogénéité qui transparaît à travers la présence d'une proportion élevée de particules ferrugineuses noires et rouges de calibre irrégulier ; ces inclusions sont souvent accompagnées de quartz ou grains quartzeux, de micas et de nodules blancs (calcaire ?). Sur un noyau orangé, la cuisson en atmosphère oxydante vient colorer les parois d'une teinte beige à beige orangé/rouge clair. Des stries régulières de lissage apparaissent fréquemment. Il est à noter que la nature et l'aspect des inclusions, de même que les tonalités de l'argile, révèlent des affinités avec la fabrique IM 6 de Tell el-Herr préalablement décrite⁶.

Fabrique IM 14'. Formes : amphores.

Plus rarement attestée, cette fabrique se distingue par une texture fine, compacte et très homogène. Les seules inclusions minérales visibles sont, outre des paillettes de mica, des grains noirs et blancs de petite taille. De teinte uniforme beige orangé à beige saumon en cassure et en surface, les vases associés à cette catégorie sont parfois recouverts d'un auto- ou pseudo-engobe de couleur identique à celle des parois. On observe très souvent des marques de polissage régulier sur l'ensemble de la surface externe.

Fabrique IM 15. Formes : amphores.

Outre une texture fine, compacte et homogène, elle se caractérise par un fond de pâte micacé, tapissé d'une multitude de particules minérales blanches de granulométrie irrégulière (de l'or-

dre du 1/10^e de millimètre). Habituellement de couleur grisâtre en surface, les représentants de cette fabrique présentent en cassure une zone externe orangée et une zone interne beige grisâtre. Les pièces concernées bénéficient rarement d'un traitement de surface.

Fabrique IM 17. Formes : amphores rhodiennes ou du cercle rhodien.

Utilisée principalement pour la confection de conteneurs vinaires, cette argile se distingue aussi par une matrice fine, une densité et dureté importantes et une grande homogénéité. Les principales inclusions minérales visibles sont des micas et des grains de chamotte en très faible quantité. La couleur de la cassure est systématiquement uniforme, dans les tonalités variant du jaune rougeâtre au beige orangé/rosé. Le ton de la surface n'est guère différent ; il se situe dans la gamme des orangés/beige rosés. Un pseudo- ou auto-engobe de même couleur que celle de la surface revêt parfois la paroi externe des récipients.

Fabrique IM 18. Formes : amphores rhodiennes ou du cercle rhodien.

De texture et de composition similaires au groupe précédent, cette pâte s'en démarque par sa matrice légèrement sableuse. Des particules de mica ainsi que de fines inclusions minérales rougeâtres apparaissent également en cassure. De couleur homogène jaune rougeâtre ou beige orangé en cassure, les conteneurs associés à cette fabrique sont généralement revêtus d'un engobe épais de teinte beige jaunâtre.

1.1.4. Les argiles importées du Levant

Fabrique IC 2. Formes : coupes et coupelles *Eastern Sigillata A*.

D'origine présumée chypriote, cette pâte s'identifie aisément grâce à la finesse de sa texture, dépourvue d'inclusions minérales, une densité importante et une dureté moyenne. On soulignera l'aspect légèrement sableux de la matrice. L'ensemble des récipients formant ce groupe, en l'occurrence des coupes sigillées, utilise une argile de couleur claire en cassure, située dans la gamme des beige jaunâtre, et une surface compacte, soigneusement revêtue d'un vernis brun brillant.

1.1.5. Les importations d'origine indéterminée

Fabrique II 2. Formes : coupelles.

Limitée à la confection de céramiques culinaires, cette fabrique se singularise par un fond de pâte très fin, homogène et des parois extrêmement dures. De rares micas et grains blancs de calibre très fin sont visibles en cassure. La couleur est systématiquement rouge-brique en cassure et en surface. Un engobe rouge-brun, soigneusement poli, d'aspect mat, recouvre habituellement l'ensemble des parois.

Fabrique II 4. Formes : amphores.

Bien que caractérisée par une matrice fine, cette argile très dense et micacée possède un nombre élevé d'inclusions minérales blanches de taille et de formes variées. Outre ces dégraisants de calcaire, on repère également, en quantité moyenne, des quartz sableux ainsi que des particules ferrugineuses noires. On soulignera l'extrême dureté des parois des récipients (principalement des conteneurs) appartenant à ce groupe. De teinte rouge brunâtre en cassure, rouge-brique en surface, la pâte ainsi décrite est parfois couverte d'un auto-engobe de couleur rouge-brun. Des stries de lissage apparaissent occasionnellement en surface.

Fabrique II 6. Formes : amphores.

Composée de nodules ferrugineux noirs et rouges, sa texture micacée montre une composition analogue à celle de la fabrique IM 13. Elle s'en distingue toutefois par la présence de particules minérales blanches et de rares inclusions de chamotte. Cette argile se démarque aussi par une très faible porosité et une dureté importante. La cassure montre généralement une variation bipartite, soit un cœur gris cerné de franges orangées. Un engobe beige rosé poli, peu épais, recouvre la surface des vases.

Fabrique II 14. Formes : amphores.

Fine, homogène et compacte, cette fabrique se distingue par une matrice légèrement sableuse qui renferme principalement des paillettes de mica. La couleur de la cassure et de la surface se situe dans la gamme des brun-rouge/rouge-brique. Aucun traitement de surface n'est attesté.

1.2. Présentation analytique du matériel

1.2.1. Les récipients de table et de service

1.2.1.1. Les bols convexes et les bols à carène (fig. 109 : 1-7)

Cette catégorie met en avant les deux principales formes ouvertes produites et largement diffusées sur tout le pourtour du bassin méditerranéen oriental à l'époque ptolémaïque. Jalons chronologiques notables pour cette période, comme le précise à juste titre M. Rodziewicz⁷, les bols convexes à lèvre rentrante ainsi que les bols carénés, ici illustrés, participent du répertoire de la céramique grecque : les premiers connaissent des antécédents parmi les assemblages issus des dépôts de l'Agora d'Athènes, datés du IV^e siècle av. J.-C.⁸ ; communément désignées sous le nom d'« echinus bowl », ces vaisselles pérennisent un modèle déjà bien attesté au V^e siècle en Grèce, qui se distingue par une vasque peu profonde et une base discoïde⁹ ; quant aux seconds, dont l'introduction se place dans les premières décennies du III^e siècle av. J.-C., leur forme emprunte celle de récipients fabriqués dans le courant du IV^e siècle¹⁰ ; la littérature céramologique ne signale apparemment pas de versions plus anciennes au V^e siècle.

Assimilations de modèles helléniques, ces céramiques comptent parmi les produits les plus courants identifiés dans les différentes unités d'habitation dégagées à proximité du tell. On nuancera toutefois cette remarque en soulignant une fréquence plus importante des bols hémisphériques ; un constat analogue a également été établi à propos du mobilier découvert à Péluse et sur le site proche de Tell el-Kana'is¹¹. D'une manière générale, on note une présence plus discrète – voire une carence – dans la plupart des sites, des bols à carène.

Cela étant, qu'ils dépendent de l'une ou l'autre famille, les témoins les plus nombreux présentent une argile alluviale sili- ceuse, L 5 ou L 9, de couleur rouge à chamois orangé en cassure. Les exemplaires en pâte alluviale L 11, aisément reconnaissables à leur teinte grisâtre, sont numériquement moins importants, mais cette carence émane peut-être de la faible collecte de tessons recueillis. Le traitement de la paroi consiste en l'application d'un engobe ou pseudo-engobe fin dont la couleur varie du rouge au

gris, selon les modalités de la cuisson ; l'aspect luisant de la surface est obtenu grâce à un lissage ou polissage soigné.

Ainsi que le démontre la documentation de Tell el-Herr, la taille des vases varie considérablement d'une pièce à l'autre, notamment en ce qui concerne les bols convexes dont le diamètre maximal à l'ouverture se situe entre 11 et 30 cm, avec une moyenne entre 18 et 20 cm ; de dimensions plus modestes et plus uniformes, les bols à carène ont une ouverture comprise entre 15 et 20 cm. Il est fort probable que ces variations participent d'une évolution chrono-typologique.

Les études synthétiques dont ces vaisselles ont déjà fait l'objet ne révèlent pas, à proprement parler, de modifications morphologiques majeures au cours de leur développement¹² ; on observe, certes, de légères variations, notamment au niveau de la lèvre : ainsi, dans la catégorie des bols convexes, les modèles anciens présentent, outre des parois fines, une lèvre amincie dont l'inclinaison tend à la verticale, tandis que les modèles récents se distinguent par une lèvre légèrement ou fortement incurvée vers l'intérieur ; à l'inverse, les bols à carène, dans leur version récente, se singularisent par une lèvre externe ourlée, nettement distincte de la paroi ; la carène, située à mi-hauteur de la panse, s'accroît davantage au fur et à mesure des niveaux.

Selon toute vraisemblance, c'est la taille des récipients qui s'accroît sensiblement au fil du temps, formant, de fait, l'un des principaux critères d'évolution, voire de datation. À l'instar de leurs pendants helléniques, les bols convexes et les bols carénés adoptent des dimensions modestes et revêtent des parois fines au début de leur production, tandis qu'à mi-parcours de leur fabrication, ils s'éloignent progressivement de leurs types génériques en se démarquant par une capacité et un module sensiblement supérieurs : on note, de fait, une régularité dans l'épaisseur des parois.

À la lecture de la documentation externe, cette évolution transparaît de manière explicite. Ayant joui d'une grande popularité et productivité dans tout le littoral du bassin méditerranéen oriental

⁷ M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 158.

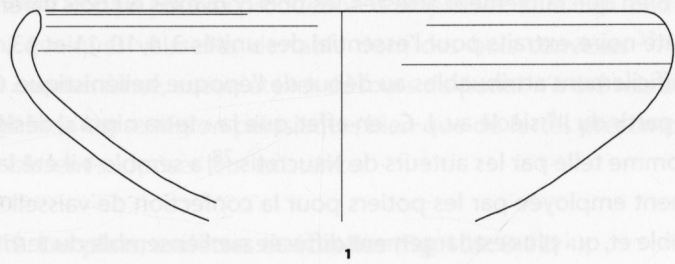
⁸ H.A. Thompson 1934, p. 311-476 (en particulier p. 317, fig. 3) ; S.I. Rotroff 1997, p. 157, 161-163 et fig. 62 : n^{os} 965-992, fig. 63-64 (formes datées à partir de 325 av. J.-C.).

⁹ Le site de Tell el-Herr a livré récemment plusieurs copies égyptiennes en pâte calcaire. Pour ce qui concerne la forme initiale, voir : S.I. Rotroff 1997, p. 157.

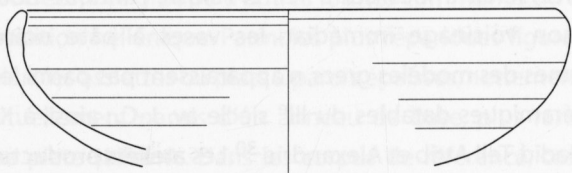
¹⁰ H.A. Thompson 1934, p. 317, fig. 3 ; Rotroff 1997, p. 156-160 et fig. 59 : n^{os} 883-891 (c.275-200 av. J.-C.).

¹¹ M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 159.

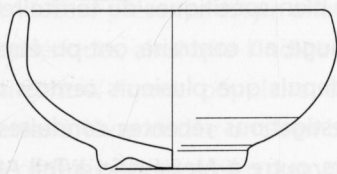
¹² Voir en dernier lieu, C. Harlaut 2002, p. 269-272.



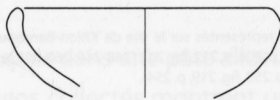
1



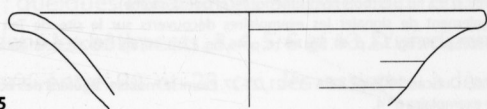
2



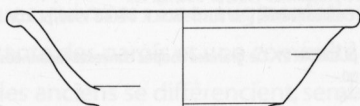
3



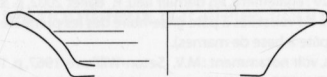
4



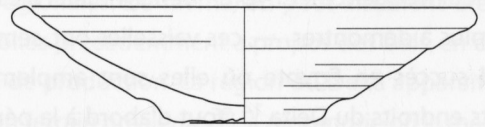
5



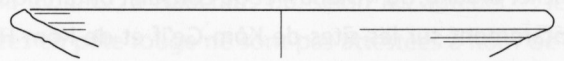
6



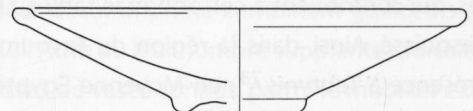
7



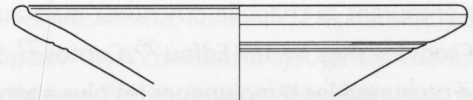
8



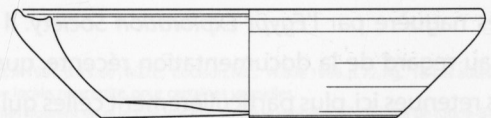
9



10



11



12

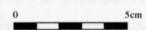


Fig. 109. Formes céramiques de l'habitat: vaisselle de table et de service (dessins V. Bardel, L. Dalmau-Bastide, E. Langelin, A. Stoll)

— leur fréquence à Chypre¹³, en Syrie, en Palestine et en Turquie n'est plus à démontrer —, ces vaisselles ont, semble-t-il, connu un grand succès en Égypte où elles sont amplement attestées en maints endroits du Delta¹⁴ : tout d'abord à la périphérie de Tell el-Herr, à Péluse et sur le site avoisinant de Tell el-Kana'is, à Alexandrie, tant dans les contextes urbains que funéraires (nécropoles de Hadra, de Moustafa Pacha et de Gabbari¹⁵, par exemple, site du *Cricket Ground*, du « Diana » et du consulat britannique), à Naucratis, notamment sur les sites de Kôm Ge'if et de Kôm Hadid, à Tell el-Fara'in/Bouto¹⁶, à Tell Fara'oun-Imet¹⁷, à Tell el-Balamoun, à Tanis, à Mendès¹⁸, dans le secteur de la nécropole royale principalement, à Tell el-Maskhouta, également dans les nécropoles de Tell el-Yahoudieh¹⁹, de Saft el-Henneh et de Souwa²⁰, à Tell Atrib²¹, sans oublier Memphis²². Elles possèdent, en outre, de nombreuses références typologiques et chronologiques dans les régions limitrophes, qui contribuent à corroborer le tableau évolutif préalablement esquissé. Ainsi, dans la région du Fayoum, on mentionnera leur présence à Tebtynis²³; en Moyenne Égypte, des attestations sont connues à Mostagedda²⁴, et sur des sites proches. Leur fréquence est également importante en Haute Égypte²⁵, où les bols convexes, notamment, trouvent de nombreuses contreparties dans la région thébaine, à Karnak (temple d'Amon-Rê et quartier d'habitations entourant la chapelle d'Achôris) mais aussi à Tôd. Plus au sud, ce sont les sites de Tell Edfou²⁶, Coptos²⁷, Syène et Éléphantine qui procurent les témoignages les plus abondants.

Issues de leur site de consommation ou de production, les pièces mentionnées sont bien souvent globalement datées de la période ptolémaïque : à preuve, les spécimens exhumés des sites de Tell el-Kana'is, de Tell el-Balamoun, de Tanis, de Karnak et, surtout, des sites fouillés naguère par l'*Egypt Exploration Society*. Il apparaît cependant, au regard de la documentation récente, que la majorité des pièces retenues ici, plus particulièrement celles qui proviennent des bâtiments 3, 4, 10 et 11, couvre la deuxième partie du III^e siècle et le II^e siècle av. J.-C. : les exemplaires apparentés aux bols 1, 4, 6 et 7, selon les critères d'une éventuelle évolution (lèvre infléchie, épaisseur régulière des parois, grand module), devraient se placer dans cet intervalle, précisément les bols carénés dont l'apparition se situe dans les phases terminales du III^e siècle av. J.-C. ; la même remarque vaut également pour les céramiques façonnées dans une pâte alluviale noire.

Bien que faiblement attestés, les bols convexes ou bols carénés à pâte noire, extraits pour l'essentiel des unités 3, 4, 10, 11 et 13, sont difficilement attribuables au début de l'époque hellénistique. C'est à partir du II^e siècle av. J.-C., en effet, que la « terra nigra », désignée comme telle par les auteurs de Naucratis²⁸, a semble-t-il été largement employée par les potiers pour la confection de vaisselles de table et, qui plus est, largement diffusée sur l'ensemble du territoire égyptien. Documents éloquents d'une production régionale, dont la source serait à localiser à Tell el-Fara'in, l'antique Bouto²⁹, ou dans son voisinage immédiat, les vases à pâte noire, copies conformes des modèles grecs, n'apparaissent pas parmi les ensembles céramiques datables du III^e siècle av. J.-C. : ainsi, à Kôm Ge'if, Kôm Hadid, Tell Atrib et Alexandrie³⁰. Les ateliers producteurs de ce type de céramique, identifiés dans le Delta central, sont en effet datables des II^e/I^{er} siècles av. J.-C.³¹. Tandis que les pâtes alluviales noires paraissent bien spécifiques du territoire de Bouto, les céramiques à pâte rouge, au contraire, ont pu être manufacturées en divers endroits, depuis que plusieurs centres de production sont attestés. Les investigations récentes conduites dans le Delta ont révélé des ateliers, outre à Alexandrie, à Tell Atrib³², dans la banlieue sud-est de Benha et à Naucratis : le site de Kôm Dahab, essen-

¹³ Ces récipients sont assez bien représentés sur le site de Kition-Bamboula (J.-F. Salles 1993, p. 205, fig. 194 : 188-190, p. 207, fig. 196 : 210-215, p. 208, p. 212, fig. 202 : 248-249, 260-261, p. 222 ; pour ce qui concerne les bols à carène, p. 220, fig. 210 : 323, 325, p. 253, fig. 219, p. 254).

¹⁴ Voir *infra*, nos 1-7.

¹⁵ P. Ballet, C. Harlaut 2001, p. 338, fig. 9 : 1-8 (bols convexes de petite taille), p. 340, fig. 9 : 16-18 (bols à carène) ; A. Lamarche 2003, p. 167, pl. 2 : 7-8, p. 171, pl. 6 : 26, p. 174, pl. 9 : 42, p. 175, pl. 10 : 49, p. 177, pl. 12 : 57-58, p. 182, pl. 17 : 87, p. 185, pl. 20 : 99-100.

¹⁶ En complément aux mentions faites dans le catalogue, se référer aux exemplaires récemment découverts (U. Hartung *et al.* 2003, p. 246, fig. 16 : I, II-IIA ; p. 248, fig. 17 : 1-2 ; p. 249, fig. 18 : 1).

¹⁷ I.A. Mostafa 1988, p. 15, fig. 3-6 (bols hémisphériques et bols à carène).

¹⁸ Il convient également de signaler les exemplaires découverts sur le site de Tell Timai/Thmuis (E. L. Ochsenschlager 1967, p. 38, fig. 3-4, p. 44, fig. 14-16, p. 46, fig. 17, p. 49, fig. 28-29). Leur datation couvre le II^e siècle av. J.-C.

¹⁹ W.M.F. Petrie, J.G. Duncan 1906, pl. XXIA : 15-21, 23-27. Parmi le mobilier figurent des bols convexes qui s'apparentent à notre exemplaire n° 4.

²⁰ Outre les références données dans le catalogue, voir également : *ibid.*, pl. XXXIXH : 266-274. Il s'agit principalement de bols convexes.

²¹ Il est à mentionner la présence de bols convexes mais d'un profil différent de celui de nos exemplaires (K. Mysliwicz *et al.* 1988, p. 192 ; K. Mysliwicz 1992, p. 390, fig. 10).

²² Pour ce qui concerne les bols convexes, voir aussi : W.M.F. Petrie 1909, pl. XLVI : 25-26.

²³ P. Ballet 1992, p. 16-19.

²⁴ G. Brunton, O.B.E. 1937, pl. LXXXI : 27. De grandes coupes convexes façonnées dans une pâte rouge proviennent des tombes 770 et 5100.

²⁵ Voir *infra*, catalogue nos 1-6

²⁶ Outre les bols à carène mentionnés dans le catalogue, le site a également livré quelques bols convexes (K. Michalowski *et al.* 1938, p. 85, fig. 124-126 ; K. Michalowski *et al.* 1950, p. 287, fig. 212).

²⁷ Pour ce qui concerne le mobilier de Coptos, voir notamment : A. Leonard, Jr. 2001, p. 29-30 ; S. Herbert, A.M. Berlin 2002, p. 105, fig. 14 : 2-3 ; S. Élaigne 2000A, p. 178.

²⁸ A. Leonard, Jr. 2001, p. 27-29 ; également, en dernier lieu, P. Ballet 2002, p. 85-96 ; C. Harlaut 2002, p. 273-275 (cet auteur signale la présence de vaisselles à pâte grise-noire dès les premières décennies du III^e siècle av. J.-C. à Alexandrie ; or, il s'agit d'une pâte à base de marnes).

²⁹ Sur la découverte d'ateliers, voir notamment : M.V. Seton-Williams 1967, p. 146-155 ; D. Charlesworth 1969, p. 23-30 ; P. Ballet, M. Vichy 1992, p. 109-119 ; U. Hartung *et al.* 2003, p. 233-243 (sur la découverte récente d'un atelier de production de céramiques fines de couleur rouge ; les produits issus de cet atelier s'inscrivent dans le répertoire de la céramique du Haut-Empire).

³⁰ Excepté bien évidemment les vaisselles à pâte calcaire noire (voir *supra*, n. 28).

³¹ Voir *supra*, n. 29.

³² A. Poludnikiewicz 1991, p. 13-15 ; T. Scholl, M. Daszkiewicz, J. Raabe 1995, p. 279-307 ; K. Mysliwicz, M. Bahr Said 1999, p. 179-219. Pour ce qui concerne les ateliers de Tell Atrib, voir également les remarques de P. Ballet et S. Élaigne (S. Élaigne 1998, p. 80).

tiellement connu pour la production d'amphores, aurait en outre fourni quelques vaiselles de table dont des bols convexes³³. À notre connaissance, aucun atelier de fours de potier n'a été mis au jour dans la basse région péluasique, bien que de fortes présomptions laissent supposer leur existence.

1.2.1.2. Les plats, assiettes et écuelles (fig. 109: 8-12)

Sont associées à ce groupe d'autres formes communes du répertoire de tradition hellénique. Parmi les plus répandues figurent, au premier plan, les assiettes ou plats à parois épaisses, nettement évassées, habituellement nantis d'un anneau de base, plus rarement d'une base plate saillante. Dans les corpus de référence, ces vaiselles de table ou de service sont souvent traitées de concert avec les familles précédemment décrites, tout au moins les pièces analogues aux n^{os} 10 et 11. Leur présence est en effet subordonnée à celle des bols hémisphériques, ainsi que l'indiquent les multiples références livrées ci-contre. Forme populaire en Méditerranée orientale³⁴, les assiettes à lèvre ourlée ont, semble-t-il, été fortement influencées par certains modèles bien connus en Grèce à partir de 350 av. J.-C.³⁵, modèles également attestés avec un décor imprimé de guillochis et de palmettes.

Essentiellement fabriqués dans une pâte alluviale rouge ou brune, L 9 ou L 10, les spécimens collectés montrent une finition soignée, matérialisée, outre par un engobe rouge, par un lissage externe, parfois rehaussé de fines lignes incisées et, surtout, un polissage interne concentrique ; quelques échantillons en pâte noire ont cependant été prélevés dans les bâtiments 3, 4, 5, 6 et 13. D'un diamètre d'ouverture compris entre 20 et 28 cm, les assiettes à lèvre ourlée connaissent une fréquence et une évolution uniformes à celle des bols convexes ou des bols carénés, l'évolution se traduisant par les traits morphologiques suivants : une augmentation du diamètre, une épaisseur constante des parois et une convexité de la lèvre plus marquée ; les modèles anciens se différencient, semble-t-il³⁶, par un aplatissement de la lèvre interne et un profil externe triangulaire. *A priori*, le type se maintient tout au long de la période ptolémaïque, comme le suggèrent les nombreux parallèles connus.

Selon toute apparence, leur aire de diffusion correspond à celle des pièces préalablement étudiées : on ne constate pas de dispari-

tés locales et/ou régionales. De même, on peut aisément étendre les remarques établies précédemment à propos des bols, en ce qui concerne leur aire de production. La région du Delta apparaît sans conteste comme un terrain privilégié³⁷ : à Alexandrie où la majorité des contextes (nécropoles de Moustafa Pacha³⁸, de Gabbari³⁹, sites du « Diana » et du *Cricket Ground*, entre autres) converge vers une datation tardive placée dans le courant du II^e siècle, voire plus tard, le I^{er} siècle av. J.-C. ; à Naucratis où, selon les auteurs⁴⁰, les pièces fabriquées en pâte rouge ne sont pas attestées à Kôm Ge'if avant le milieu ou la fin du III^e siècle, tandis que les exemplaires façonnés dans une « terre noire » avec surface lustrée ou grésée, sont représentatifs des dernières décennies du II^e siècle av. J.-C. ; c'est également dans les dernières phases de l'époque hellénistique que se situent les spécimens de Bouto qui reproduisent à l'identique les modèles grecs du IV^e siècle, modèles facilement reconnaissables à leur décor imprimé combinant guillochis et palmettes⁴¹ ; enfin, à Tell Atrib où leur nombre supplante radicalement celui des autres classes de vases connus, parmi le mobilier exhumé de la villa élevée vers le milieu du III^e siècle av. J.-C.⁴²

Outre ces éventuelles aires de production et de diffusion, — en complément aux formes mentionnées dans le catalogue provenant de Péluse, Tanis, Tell el-Maskhouta, Karnak⁴³, Éléphantine, pour ne citer que les principaux —, il convient d'ajouter les exemplaires inédits trouvés à Tebtynis⁴⁴ ; d'autres proviennent des fouilles franco-polonaises menées sur le kôm central de Tell Edfou⁴⁵. Dans le Sinaï septentrional, leur présence est également signalée à Tell el-Moufarig⁴⁶, au nord-est de Tell Heboua.

³³ W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 53, 60 ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 72, fig. 18. Les auteurs avancent l'hypothèse d'une origine locale, naucratis, pour certaines vaiselles.

³⁴ Par exemple à Chypre où elles figurent en quantité notable parmi le mobilier issu du site de Kition-Bamboula (J.-F. Salles 1993, p. 221, fig. 211 : 335-338).

³⁵ S.J. Rotroff 1997, p. 142-145, fig. 46-47 (formes dont la datation s'étale entre 350 et 200 av. J.-C.) ; voir également, H.A. Thompson 1934, p. 395, fig. 82, p. 429-438.

³⁶ Selon une classification récente élaborée à partir du mobilier domestique alexandrin. C. Harlaut 2002, p. 270-272.

³⁷ Voir *infra*, catalogue n^{os} 10-11.

³⁸ A. Adriani 1936, p. 139, fig. 59 : 38 (fin III^e/début du II^e siècle av. J.-C.).

³⁹ P. Ballet, C. Harlaut 2001, p. 339, fig. 9 : 9-15 (fin III^e/II^e siècle av. J.-C.) ; A. Lamarche 2003, p. 169, pl. 4 : 16, 19 ; p. 176, pl. 11 : 52 ; p. 177, pl. 12 : 56, 59-60, p. 181, pl. 16.

⁴⁰ A. Leonard, Jr. 2001, p. 51, 53, 55.

⁴¹ Il est à préciser qu'à partir du milieu du II^e siècle av. J.-C. un décor plus élaboré, composé de feuilles de laurier peintes en blanc, est apposé sur ce type de plat ou assiette, entièrement couvert d'un engobe noir.

⁴² K. Mysliwiec *et al.* 1988, p. 194. Précisons que la villa connut une occupation jusqu'au début du I^{er} siècle av. J.-C.

⁴³ À cet endroit, on dénombre plusieurs exemplaires en pâte noire, notamment parmi le matériel trouvé naguère dans le temple d'Amon-Rê (C. Grataloup 1991, p. 24, fig. 1). Selon l'auteur, ce sont les ateliers de Bouto qui auraient approvisionné le site de Karnak en céramiques noires.

⁴⁴ P. Ballet 1992, p. 16-19.

⁴⁵ K. Michalowski *et al.* 1938, p. 87, fig. 133-134.

⁴⁶ P. Ballet 1997A, p. 54, pl. I : 4-5.

Variante atypique appartenant sans doute à la même série, la pièce intacte n° 8, de même que son homologue n° 9, qui se distinguent par leur lèvre arrondie et une base plate, connaissent peu de contreparties parmi la documentation actuelle. Leur datation pourrait être légèrement antérieure à celle des modèles précités, comme invitent à le supposer les pièces comparables découvertes à Tell el-Balamoun et dans le voisinage de Naucratis⁴⁷.

Enfin, ultime forme représentée dans la catégorie concernée est l'écuelle ou plat à four n° 12, récipient de service par excellence, dont la fabrication s'apparente très étroitement à celle de certains conteneurs égyptiens. Caractérisés par une panse profonde, une base mince et plate et, surtout, un bord aménagé pour recevoir un couvercle (lèvre interne marquée par une gorge peu profonde en forme de gouttière), la pièce impliquée ne devrait pas se situer en deçà de 200 av. J.-C. : les données comparatives fournies par les sites d'Alexandrie et de Naucratis confortent une datation basse, placée aux alentours des II^e/I^{er} siècles av. J.-C.⁴⁸. De tradition italique plutôt que grecque, leur origine reste à déterminer, si l'on en juge d'après les allégations de certains auteurs⁴⁹.

1.2.1.3. Les vaisselles fines (fig. 110 : 13-17)

Les composants sont peu nombreux mais représentatifs du répertoire traditionnel que l'on peut trouver dans d'autres sites, tant en ce qui concerne les productions importées que les productions locales. Ainsi, en dépit de leur faible nombre, les céramiques à caractère exogène, ramassées lors des fouilles conduites dans la ville basse de Tell el-Herr, appartiennent à trois familles : les sigillées orientales, les sigillées chypriotes et les productions attiques.

L'apport de ces céramiques est double : d'une part elles procurent des témoignages des itinéraires commerciaux les plus empruntés à l'époque hellénistique, voire au début de l'empire romain, d'autre part elles contribuent à affiner les datations de leur cadre contextuel. En l'occurrence, les pièces fragmentées associées à la série des sigillées révèlent une occupation hellénistique tardive, voire du Haut-Empire, dans certaines parties de la ville. Les données externes⁵⁰ indiquent que les plats apparentés à notre exemplaire n° 13 correspondent à des sigillées orientales de la classe A, principalement diffusées pendant le I^{er} siècle av. J.-C.

Facilement reconnaissables à leur argile de teinte jaunâtre sur laquelle est apposé un engobe brun soigneusement poli, ces plats ou assiettes se définissent par une large ouverture, une panse arrondie, peu profonde, et une large base annulaire. Agrémentés d'un cercle de guillochis sur leur fond interne, les spécimens exhumés de Tell el-Herr (notamment des bâtiments 3, 4 et 11) présentent des liens typologiques étroits avec la forme 4B de l'Atlante⁵¹, voire les formes 125-126 à Antioche. Souvent associée à la forme 3 de l'Atlante, la forme 4 se répand, semble-t-il, dans les circuits commerciaux à partir de la fin du II^e siècle av. J.-C.⁵² ; le type 4B est confiné à l'époque augustéenne.

En dehors des grands sites de la Méditerranée orientale, la distribution géographique des sigillées orientales en Égypte, toutes formes confondues, couvre assez curieusement les grands sites de consommation et de production, soit les grands établissements installés près des routes maritimes ou fluviales⁵³ : Alexandrie⁵⁴, au premier plan, Péluse⁵⁵, Tell el-Fara'in/Bouto, Naucratis et Tell Atrib, où des dizaines de formes ont été mises en évidence dans le quartier artisanal⁵⁶ ; à cet endroit, c'est la forme 4 qui prédomine également. On signale en outre leur présence à Tebtynis, dans le Fayoum, presque exclusivement dans les niveaux associés à la phase préromaine⁵⁷. Au contraire, au sud du territoire, dans la région thébaine par exemple, les importations hellénistiques font cruellement défaut ; là aussi, cette carence participe peut-être de l'état encore très parcellaire de la documentation. En tout état de cause, il est à préciser que le site de Coptos en a livré quelques échantillons⁵⁸.

Après leur avoir assigné plusieurs centres de production, les auteurs s'accordent à leur conférer une origine syro-palestinienne, peut-être dans le Negev selon J.W. Hayes⁵⁹.

⁴⁷ Voir *infra*, catalogue n°s 8-9. Des pièces apparentées à notre exemplaire figurent cependant parmi le matériel daté de la deuxième partie du II^e siècle av. J.-C., découvert sur le site de Tell Timai (E.L. Ochsenschlager 1967, p. 46, fig. 18).

⁴⁸ Ce type de vaisselle apparaît à Alexandrie dans le courant du III^e siècle av. J.-C. C. Harlaut 2002, p. 267-268.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 267 ; C. Aubert 2002, p. 79 (d'après M. Bats 1988, p. 69).

⁵⁰ Voir *infra*, catalogue n° 13.

⁵¹ Atlante II, p. 16, pl. I : 11-12. Voir également les études récentes de J. Poblome 1999 et de D. Malfitana 2002, p. 133-157.

⁵² Jusque vers 10/20 ap. J.-C. Atlante II, p. 16.

⁵³ Voir *infra*, catalogue n° 13.

⁵⁴ Voir également les exemples trouvés dans la nécropole de Gabbari (P. Ballet, C. Harlaut 2001, p. 341, fig. 9 : 25).

⁵⁵ Outre les références données dans le catalogue, voir aussi : M. Rodziewicz *et al.* 1994, p. 157, fig. 14 : 26-27 ; A. El-Taba'i, J.-Y. Carrez-Maratray 1993, p. 115, fig. 2 : 2.

⁵⁶ P. Mieliwodzki 1995, p. 122, p. 123, fig. 1-5. L'auteur (*ibid.*, p. 130) mentionne aussi la présence d'imitations égyptiennes de sigillées orientales A dans la zone des ateliers.

⁵⁷ P. Ballet 1992, p. 18.

⁵⁸ Notamment S. Élaïne 2000A, p. 178. L'auteur précise que les sigillées orientales A sont fréquentes sur le site ; leur datation est postérieure au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Voir aussi S. Herbert, A.M. Berlin 2002, p. 108, fig. 16a : 2.

⁵⁹ Sur le site d'Oboda, notamment (Atlante II, p. 10 ; A. Negev 1986, p. 21-23). Une origine nord-syrienne a également été proposée (J.W. Hayes 1991, p. 32-33), de même qu'une origine chypriote.

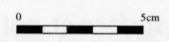
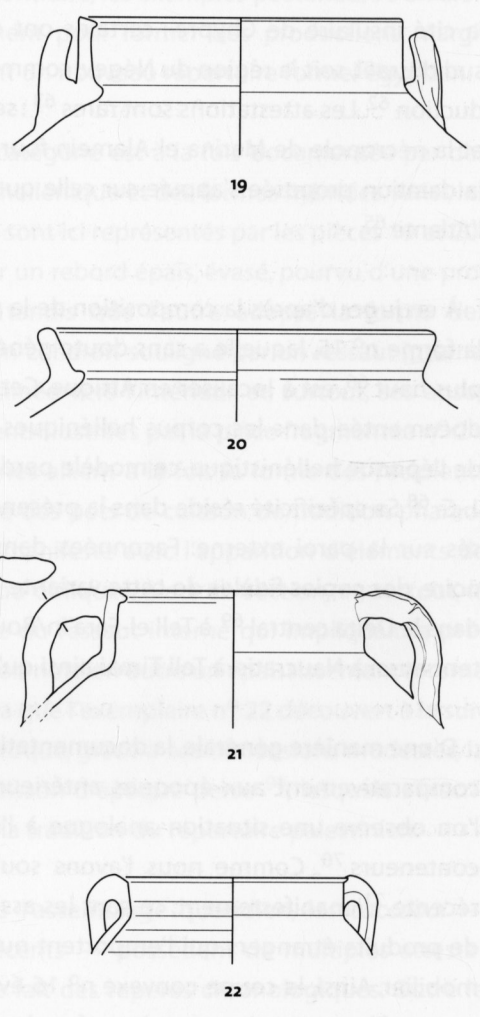
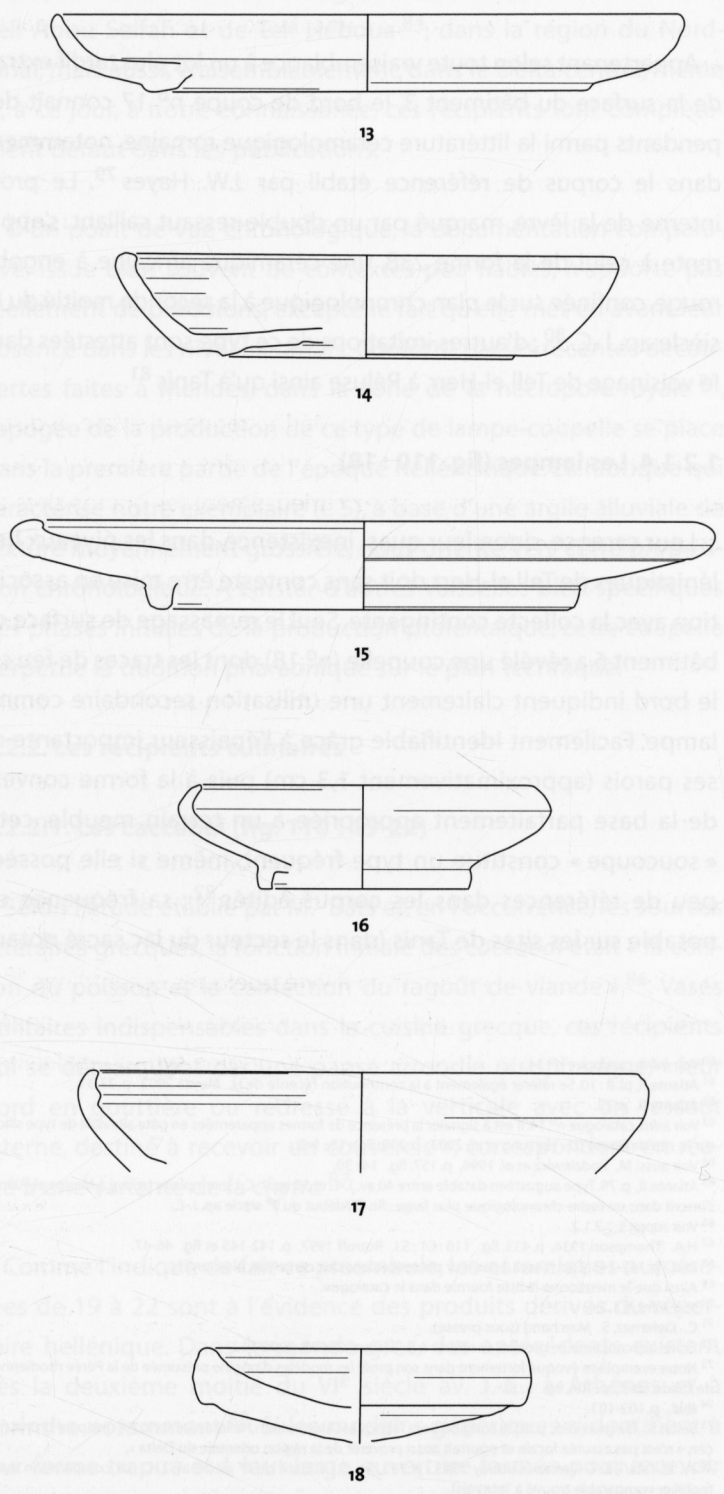


Fig. 110. Formes céramiques de l'habitat: vaisselle fine, lampe, récipients culinaires (dessins V. Bardel, L. Dalmau-Bastide, E. Langelin, A. Stoll)

Variante tardive du type précédent, le plat n° 14 est représentatif du mobilier du Haut-Empire romain⁶⁰. Caractérisées par une panse plus profonde, à la courbe plus adoucie, une lèvre arrondie et un anneau de base peu saillant, ces sigillées chypriotes s'identifient aisément à la couleur rouge brique ou rouge vif de leur cassure. Leur fabrication autorise une parenté avec la forme P12 de l'Atlante⁶¹, soit la forme 143 à Antioche, originaire semble-t-il de la cité insulaire de Chypre ; certains ont cependant proposé le sud d'Israël, soit la région du Négev, comme éventuel site de production⁶². Les attestations sont rares⁶³ : seuls le site de Péluse⁶⁴ et la nécropole de Marina el-Alamein fournissent des parallèles ; la datation proposée s'appuie sur celle que livre J.W. Hayes dans l'Atlante⁶⁵.

À en juger d'après la composition de la pâte, la provenance de la forme n° 15, laquelle a sans doute généré les modèles décrits plus haut⁶⁶, est à localiser en Attique. Cette pièce est largement documentée dans les corpus helléniques⁶⁷. Introduit au début de l'époque hellénistique, ce modèle perdure jusque vers 200 av. J.-C.⁶⁸ Sa spécificité réside dans la présence de deux sillons incisés sur la paroi externe. Façonnées dans une pâte limoneuse noire, des copies fidèles de cette variante ont été manufacturées dans le Delta central⁶⁹, à Tell el-Fara'in/Bouto ; des pendants existent aussi à Naucratis, à Tell Timai ainsi qu'à Tell el-Balamoun.

D'une manière générale, la documentation exogène est pauvre comparativement aux époques antérieures ; d'autant plus que l'on observe une situation analogue à l'issue de l'examen des conteneurs⁷⁰. Comme nous l'avons souligné dans une étude récente⁷¹, manifestement, ce sont les assimilations égyptiennes de produits étrangers qui l'emportent numériquement parmi le mobilier. Ainsi, la coupe convexe n° 16 évoque, semble-t-il, dans son profil et son traitement de surface le groupe plus communément connu sous l'appellation de « *colour-coated* »⁷² : le changement de contour sous la lèvre dénote une influence prégnante de certains modèles helléniques⁷³ qui se distinguent par une bichromie de la surface et, qui plus est, auraient été reproduits à Alexandrie⁷⁴. De couleur brun orangé en cassure, la pâte de type alluvial (L 9) présente une composition distincte de celle des *colour-coated* alexandrins⁷⁵ ; au contraire, le revêtement de la surface, engobe partiel de teinte rougeâtre, suggère une analo-

gie avec cette famille qui apparaît occasionnellement sur les sites de Péluse⁷⁶, Naucratis⁷⁷, Tanis et Memphis⁷⁸.

Appartenant selon toute vraisemblance à un lot plus tardif extrait de la surface du bâtiment 3, le bord de coupe n° 17 connaît des pendants parmi la littérature céramologique romaine, notamment dans le corpus de référence établi par J.W. Hayes⁷⁹. Le profil interne de la lèvre, marqué par un double ressaut saillant, s'apparente à celui de la forme 23B, une céramique africaine à engobe rouge, confinée sur le plan chronologique à la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C.⁸⁰ ; d'autres imitations de ce type sont attestées dans le voisinage de Tell el-Herr, à Péluse ainsi qu'à Tanis⁸¹.

1.2.1.4. Les lampes (fig. 110 : 18)

Leur carence, sinon leur quasi inexistence, dans les niveaux hellénistiques de Tell el-Herr doit sans conteste être mise en association avec la collecte contingente. Seul le ramassage de surface du bâtiment 6 a révélé une coupelle (n° 18) dont les traces de feu sur le bord indiquent clairement une utilisation secondaire comme lampe. Facilement identifiable grâce à l'épaisseur importante de ses parois (approximativement 1,3 cm) puis à la forme convexe de la base parfaitement appropriée à un terrain meuble, cette « soucoupe » constitue un type fréquent, même si elle possède peu de références dans les corpus édités⁸² : sa fréquence est notable sur les sites de Tanis (dans le secteur du lac sacré notam-

⁶⁰ Voir *infra*, catalogue n° 14.

⁶¹ Atlante II, pl. II : 10. Se référer également à la contribution récente de H. Meyza 2002, p. 23-31.

⁶² Atlante II, p. 79.

⁶³ Voir *infra*, catalogue n° 14. Il est à signaler la présence de formes apparentées en pâte alluviale de type siliceux sur le site de Bouto (U. Hartung *et al.* 2003, p. 239, fig. 12 : 1-2).

⁶⁴ Voir aussi M. Rodziewicz *et al.* 1994, p. 157, fig. 14 : 30.

⁶⁵ Atlante II, p. 79. Type augustéen datable entre 40 av. J.-C. et 10 ap. J.-C. L'exemplaire trouvé à Marina el-Alamein s'inscrit dans un cadre chronologique plus large : fin I^{er}/début du II^e siècle ap. J.-C.

⁶⁶ Voir *supra*, § 1.2.1.2.

⁶⁷ H.A. Thompson 1934, p. 433, fig. 116 : C1 ; S.I. Rotroff 1997, p. 142-145 et fig. 46-47.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 142-145. Ceci n'exclut pas leur présence dans des contextes plus tardifs.

⁶⁹ Ainsi que le mentionne la liste fournie dans le catalogue.

⁷⁰ Voir *infra*, § 1.2.4.

⁷¹ C. Defernez, S. Marchand (sous presse).

⁷² En ce qui concerne ce groupe, se référer à S. Élaigne 2002B, p. 99-112.

⁷³ Notre exemplaire évoque fortement dans son profil les modèles d'origine présumée de la Pérée rhodienne ou de Cnide (*ibid.*, p. 104, fig. 1 : 8).

⁷⁴ *Ibid.*, p. 102-103.

⁷⁵ Selon S. Élaigne (*ibid.*, p. 103), l'origine de la fabrication « Alexandrian Hellenistic fabric 2 », une pâte brune, micacée, « n'est pas assurée locale et pourrait aussi provenir de la région orientale du Delta ».

⁷⁶ A. El-Taba'i, J.-Y. Carrez-Maratray 1993, p. 115, fig. 2 : 4 (daté du I^{er} siècle av. J.-C. par comparaison avec le mobilier comparable trouvé à Tebtynis).

⁷⁷ Pour ce qui concerne le mobilier comparable issu de Naucratis, les auteurs présupposent une origine locale (W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 53).

⁷⁸ Voir *infra*, catalogue n° 16.

⁷⁹ J.W. Hayes 1972, p. 46, fig. 7.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 48.

⁸¹ Voir *infra*, catalogue n° 17.

⁸² Voir *infra*, catalogue n° 18.

ment), de Tell el-Balamoun et de Mendès, certes. Cependant quelques occurrences sont à signaler sur les sites de Péluse⁸³, de Tell Abou Seifah et de Tell Héboua⁸⁴, dans la région du Nord-Sinaï, mais aussi, vraisemblablement, dans le Delta central, même si, à ce jour, à notre connaissance, ces récipients font complètement défaut dans les publications.

D'un point de vue chronologique, la documentation comparative, issue bien souvent de contextes peu fiables, n'apporte pas réellement de précisions, excepté le fait qu'elle met en avant leur absence dans les niveaux tardifs. Conforté par les récentes découvertes faites à Mendès, dans la zone de la nécropole royale⁸⁵, l'apogée de la production de ce type de lampe-coupelle se place dans la première partie de l'époque hellénistique. La fabrique qui caractérise notre exemplaire (L 5), à base d'une argile alluviale de texture moyennement grossière, nous oriente vers cette proposition chronologique. À l'instar d'autres vaisselles bien spécifiques des phases initiales de la production ptolémaïque, cette coupelle perpétue la tradition pharaonique sur le plan technique.

1.2.2. Les récipients culinaires

1.2.2.1. Les *caccabai* (fig. 110 : 19-22)

Selon l'étude établie par M. Bats et, en l'occurrence, les sources littéraires grecques, la fonction initiale des *caccabai* était « la cuisson du poisson et la confection du ragoût de viande »⁸⁶. Vases utilitaires indispensables dans la cuisine grecque, ces récipients qui se démarquent par une panse arrondie ou sphérique, « leur bord en gouttière ou redressé à la verticale avec un ressaut interne, destiné à recevoir un couvercle », correspondent en réalité à une variante de la *chytra*⁸⁷.

Comme l'indique de fait ce préambule, les céramiques numérotées de 19 à 22 sont à l'évidence des produits dérivés du répertoire hellénique. Dans le monde grec, des antécédents existent dès la deuxième moitié du VI^e siècle av. J.-C., à Athènes et à Corinthe notamment⁸⁸. Si les modèles génériques s'identifient à leur forme trapue et à leur large ouverture formée pour recevoir un couvercle, les premiers exemplaires de *caccabai* manufacturés en Égypte en sont des copies conformes. Les potiers égyptiens

reproduisent aussi fidèlement que faire se peut les traits morphologiques des versions initiales : panse ovoïde, col court bordé d'une lèvre en biseau et souligné à la base par une saillie arrondie ou anguleuse, sans oublier les éléments de préhension horizontaux ; en témoigne une étude typologique récente menée à Alexandrie, sur la base du mobilier issu des habitations d'un quartier résidentiel⁸⁹. Au contraire, les exemples postérieurs s'en éloigneront progressivement pour former des productions marginales qui engendreront un nouveau répertoire formel égyptien.

À Tell el-Herr, cette catégorie est à la fois documentée par des marmites de tradition hellénique et des formes hybrides. Ainsi, les « modèles classiques » sont ici représentés par les pièces 19 et 20 : l'une se singularise par un rebord épais, évasé, pourvu d'une proéminence à la base, tandis que l'autre adopte la forme des modèles grecs avec son col droit souligné par un ressaut interne, sa lèvre biseautée, inclinée vers l'intérieur et, surtout, ses anses placées horizontalement. Illustrées par la pièce fragmentée n^o 21, les variantes égyptiennes allient à la fois la forme des récipients culinaires grecs et celle des pots de cuisson de tradition pharaonique. L'évolution est manifeste avec l'apparition d'éléments de préhension verticaux ou obliques, plats en section, et, surtout, la disparition progressive du ressaut interne qui impliquait la présence d'un couvercle ; on note en outre un épaississement interne de la lèvre. On précisera que l'exemplaire n^o 22 découvert à la surface du bâtiment 10 évoque, grâce à ses dimensions modestes, la forme des vases de cuisson d'époque perse⁹⁰, lesquels s'inscrivent, semble-t-il, dans la tradition du répertoire palestinien.

Formant le cœur de l'assemblage quotidien, les *caccabai* — modèles anciens et récents — possèdent de multiples attestations et fournissent de fait des repères chronologiques. Outre le reste de la Méditerranée orientale, leur distribution géographique couvre en effet l'ensemble du territoire égyptien, jusqu'à Assouan⁹¹.

⁸³ En particulier sur le site de Tell el-Kana'is (M. Rodziewicz et al. 1996, p. 176, fig. 52 : 49).

⁸⁴ Exemplaires inédits provenant des fouilles pratiquées par le Conseil Suprême des Antiquités Égyptiennes.

⁸⁵ Voir *infra*, catalogue n^o 18. Les exemplaires attestés sont datés de la fin de la Basse Époque ou du tout début de l'époque hellénistique.

⁸⁶ M. Bats 1988, p. 46-48. Comme le précise à juste titre l'auteur (*ibid.*, p. 48) : « La morphologie de cette marmite nous oriente en fait vers une fonction des cuissons mixtes, c'est-à-dire braisés et ragoûts, exigeant un certain volume ».

⁸⁷ *Ibid.*, p. 46.

⁸⁸ Se référer à M. Bats 1988, p. 48. Voir également H.A. Thompson 1934, p. 367, fig. 51 et p. 390, fig. 77 (pour ce qui concerne la céramique commune, voir aussi, *ibid.*, p. 466-468).

⁸⁹ C. Harlaut 1998 ; se référer, en dernier lieu, à C. Harlaut 2002, p. 266-268.

⁹⁰ C. Defernez 2003, p. 143-149, pl. XXII-XXIII.

⁹¹ H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 134, fig. 5 : 27, p. 136, fig. 7 : 54, 59, p. 137, fig. 8 : 81-82.

Les modèles proches des types génériques foisonnent principalement dans les niveaux hellénistiques anciens⁹², tel à Naucratis où ils forment un pourcentage assez élevé⁹³, à Mendès⁹⁴ et à Alexandrie, où la forme prédomine aussi parmi les équipements funéraires (nécropole de Chatby)⁹⁵. Ailleurs, la datation proposée couvre une fourchette chronologique plus large⁹⁶ : à Péluse⁹⁷, à Tell el-Balamoun, à Souwa et à Karnak⁹⁸ ; leur présence est signalée à Coptos, dans des niveaux assignés à la fin du III^e siècle av. J.-C.⁹⁹

Formes communes du répertoire du III^e siècle av. J.-C., tout au moins dans la capitale, les marmites à anses horizontales perdurent encore vraisemblablement dans les premières décennies du II^e siècle av. J.-C.

En revanche, en ce qui concerne les pièces voisines du n° 21, le parallélisme établi avec le mobilier comparable issu des sites de Naucratis, Tell el-Maskhouta et Alexandrie, corrobore une datation tardive, placée dans le II^e siècle av. J.-C.¹⁰⁰ Les formes intactes spécifiques de cette période se distinguent par une panse à carène basse ; *a priori*, la tendance de l'évolution va vers un étirement des formes en hauteur : le col s'allonge et les anses deviennent plus amples. Selon d'aucuns, les *caccabai* pourvus de deux anses verticales sont des imitations de types grecs continentaux et non de types attiques.

En dehors des sites mentionnés ci-dessus, les marmites à anses verticales figurent parmi les assemblages découverts naguère à Mostagedda¹⁰¹, dans la nécropole et, plus au sud, sur le site de Tell Edfou¹⁰². Les investigations récentes menées sur les sites de Tebtynis¹⁰³ et de Tell el-Haraby¹⁰⁴ en ont livré quelques exemplaires ; à Tôd, sont attestés, en pâte calcaire, des spécimens proches du n° 22¹⁰⁵.

À l'exemple de Naucratis ou d'autres sites, le site de Tell el-Herr renferme sans doute une gamme de formes plus étendue et variée. Si variété il y a, en revanche, on note une grande homogénéité sur le plan technique : associée à la fabrication de vaisselles de table et de récipients culinaires, la fabrique L 9 prédomine largement et, par voie de conséquence, la couleur rouge.

Au même titre que d'autres vaisselles, se pose aussi la question du lieu de production. À Naucratis, par exemple, ont été identifiés, parmi les rebuts de cuisson près des fours situés à Kôm Dahab¹⁰⁶, bon nombre de récipients destinés à la préparation et à la cuisson des aliments. Les auteurs supposent une origine locale, naucratite et, qui plus est, une production régionale pour cette catégorie de récipients au III^e siècle notamment, période pendant laquelle les ateliers de Naucratis sont en activité. Au II^e siècle, toujours selon les mêmes auteurs¹⁰⁷, la production naucratite aurait été supplantée par celle d'un autre atelier, encore non localisé : l'hypothèse de Bouto ne leur paraît pas recevable dans la mesure où, à cette époque, les potiers semblent se cantonner dans la confection de vaisselles fines, tout comme Tell Atrib, du reste, où foisonnent là aussi des imitations de produits helléniques¹⁰⁸. Peut-être sommes-nous en présence de produits manufacturés dans la région de Péluse ou ailleurs dans le Delta oriental. Quoi qu'il en soit, sur le site de Tell el-Haraby, des variantes tardives de *caccabai* ont également été identifiées à proximité des fours d'amphores¹⁰⁹.

1.2.2.2. Les marmites à collerette et les *chytrai* (fig. 111 : 23-26)

Ce groupe réunit à la fois des récipients de tradition hellénique, connus sous le nom de *chytrai*, ainsi que des vases de conception et de manufacture égyptiennes, couramment désignés sous l'appellation de marmites à collerette.

Voués à la préparation et à la cuisson « des bouillies de céréales et des purées de légumineuses »¹¹⁰, les *chytrai* apparaissent assez tôt en Égypte, à l'unisson avec les *caccabai*, dans les niveaux d'occupation primitifs d'Alexandrie¹¹¹. C'est d'ailleurs la capitale qui

⁹² Voir *infra*, catalogue n° 19-20.

⁹³ A. Leonard, Jr 2001, p. 31.

⁹⁴ D.B. Redford 2004, p. 168, pl. E : 13-18.

⁹⁵ E. Breccia 1912, p. 89, fig. 50.

⁹⁶ Voir *infra*, catalogue n° 19.

⁹⁷ En addition au mobilier « pélusiaque », il convient d'ajouter les exemplaires trouvés sur le site de Tell el-Moufarig (P. Ballet 1997A, p. 54, pl. I : 9).

⁹⁸ Également, J. Lauffray 1995 B, p. 94, fig. 46, p. 96, fig. 47 : 333, p. 100, fig. 49 : 195.

⁹⁹ Se référer à A. Leonard, Jr 2001, p. 32-33 ; S. Herbert, A.M. Berlin 2002, p. 107, fig. 15b.

¹⁰⁰ Voir *infra*, catalogue n° 21.

¹⁰¹ G. Brunton, O.B.E. 1937, pl. LXXXI : 30-31 (tombe 1000).

¹⁰² K. Michalowski *et al.* 1938, p. 84, fig. 121.

¹⁰³ Documentation inédite. P. Ballet 1992, p. 16-19.

¹⁰⁴ G. Majcherek, A. Shennawi 1992, p. 135, fig. 4a.

¹⁰⁵ Voir *infra*, catalogue n° 22. À Syène, un exemplaire comparable a également été découvert (H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 137, fig. 8 : 81) ; la datation proposée est le III^e siècle av. J.-C.

¹⁰⁶ A. Leonard, Jr. 2001, p. 31-33 et 45-46 ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 61-75 ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 535-550.

¹⁰⁷ A. Leonard, Jr. 2001, p. 46.

¹⁰⁸ Voir notamment : K. Mysliwiec, M. Bakr Said 1999, p. 179-219.

¹⁰⁹ Voir *supra*, n. 104.

¹¹⁰ M. Bats 1988, p. 45-46. Les *chytrai* apparaissent en Grèce dès l'époque archaïque. Pour de plus amples informations, se référer aussi à H.A. Thompson 1934, p. 311-476.

¹¹¹ C. Harlaut 2002, p. 266, p. 278, fig. 2, p. 279, fig. 3.

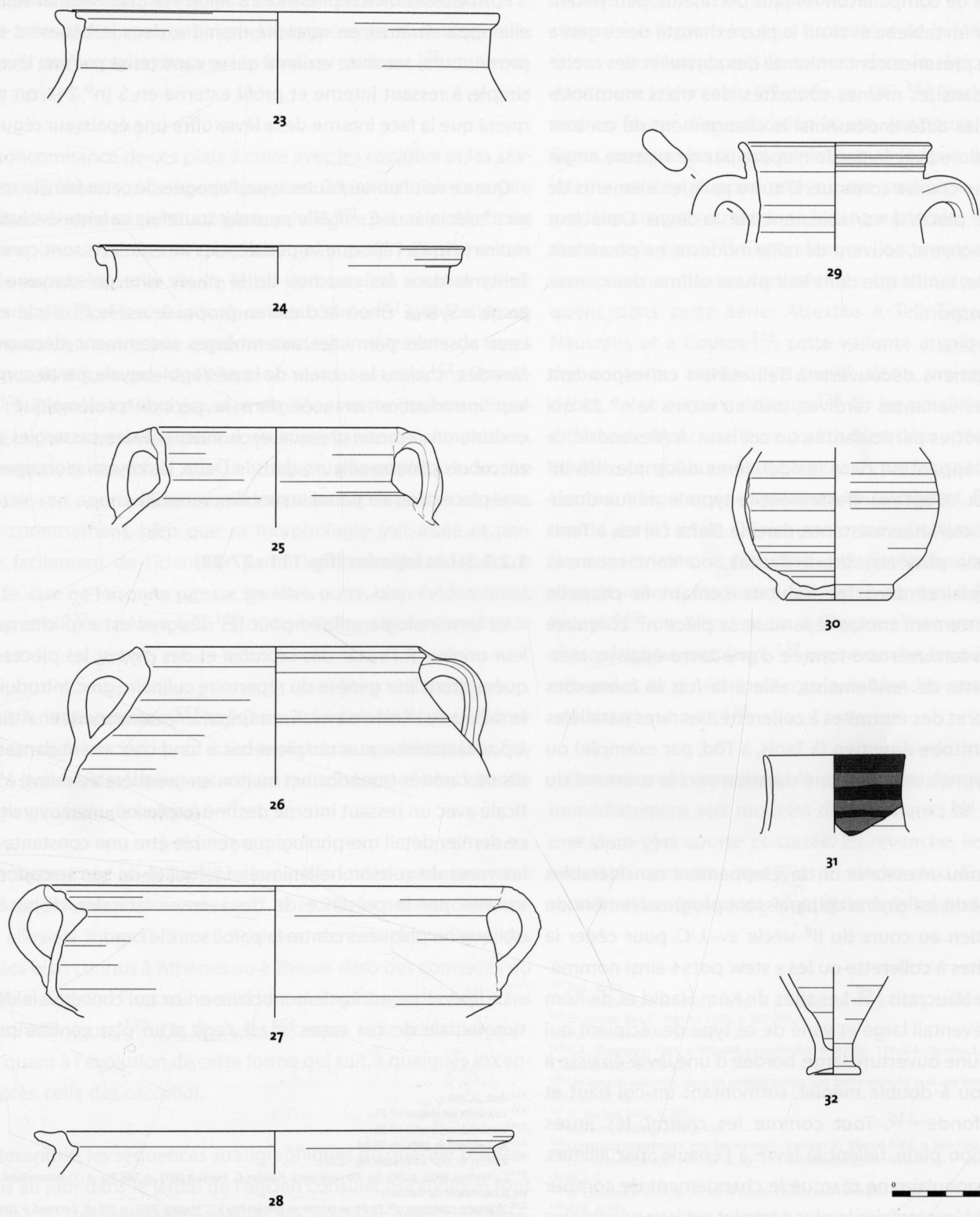


Fig. 111. Formes céramiques de l'habitat: récipients culinaires, vases à liquides ou à verser (dessins V. Bardel, L. Dalmau-Bastide, E. Langelin, A. Stoll)

livre les éléments de comparaison les plus pertinents, permettant de fait de dresser un tableau évolutif le plus exhaustif de ce genre de récipient. Si la présence concomitante des *chytrai* et des *caccabai* est assurée dans les mêmes contextes, des traits morphologiques aident à les différencier. Ainsi le changement de contour que forme l'encolure avec la panse n'opère pas de rupture angulaire mais suit une courbe continue. D'autre part, les éléments de préhension sont placés invariablement sur la lèvre. Dans leur phase initiale, les *chytrai*, souvent de taille modeste, ne possèdent qu'une seule anse, tandis que dans leur phase ultime, deux anses assurent leur transport.

Les rares spécimens découverts à Tell el-Herr correspondent assurément à des variantes tardives, tout au moins le n° 25 qui présente, entre autres particularités, un col haut. À Alexandrie, ce modèle fait son apparition dans les dernières décennies du III^e siècle av. J.-C.¹¹². C'est manifestement le type le mieux documenté parmi la littérature existante, dans le Delta certes, à Tanis notamment, mais plus au sud, à Karnak, où sont recensés quelques exemplaires dans les habitats cernant la chapelle d'Achôris¹¹³. Nettement moins répandue, la pièce n° 26 qui se singularise par une ouverture formée d'une lèvre épaisse, marquée par une série de renflements, allie à la fois la forme des anciennes *chytrai* et des marmites à collerette. Les rares parallèles connus sur le territoire égyptien (à Tanis, à Tôd, par exemple) ou ailleurs, tel à Chypre, autorisent une datation vers le tournant du II^e siècle av. J.-C.¹¹⁴

Après avoir connu un essor et un développement considérables pendant le III^e siècle, les *chytrai* disparaissent progressivement du répertoire égyptien au cours du II^e siècle av. J.-C. pour céder la place aux marmites à collerette ou les « stew pots » ainsi nommément désignés à Naucratis¹¹⁵. Les sites de Kôm Hadid et de Kôm Ge'if offrent un éventail large et varié de ce type de récipient qui se distingue par une ouverture large, bordée d'une lèvre épaisse à double ressaut ou à double méplat, surmontant un col haut et une panse profonde¹¹⁶. Tout comme les *chytrai*, les anses courbes, de section plate, reliant la lèvre à l'épaule ; par ailleurs, aucune rupture angulaire ne marque le changement de contour au niveau du col. L'exemplaire le plus complet est issu néanmoins de la terre d'Alexandrie¹¹⁷.

Forme assez bien représentée à Tell el-Herr, dans les unités 3 et 4, elle apparaît aussi, en quantité moindre, dans le bâtiment 6 d'où provient une seconde variante qui se caractérise par une lèvre plus simple, à ressaut interne et profil externe en S (n° 24) ; on remarquera que la face interne de la lèvre offre une épaisseur régulière.

Que ce soit l'un ou l'autre type, l'apogée de cette famille se place au II^e siècle av. J.-C.¹¹⁸ Elle poursuit toutefois sa lente évolution au moins jusqu'à l'époque impériale ; des attestations sont connues à Tebtynis dans les couches de la phase dite pré-romaine¹¹⁹ et jusqu'à Syène¹²⁰ où la datation proposée est le I^{er} siècle av. J.-C. Leur absence parmi les assemblages récemment découverts à Mendès¹²¹, dans le secteur de la nécropole royale, paraît confirmer leur introduction avancée dans la période ptolémaïque ; à cet endroit, on recense presque exclusivement des casseroles et des *caccabai* ; comme ailleurs, dans le Delta, les *chytrai* n'occupent pas une place centrale parmi le mobilier recueilli.

1.2.2.3. Les lopades (fig. 111 : 27-28)

La terminologie utilisée pour les désigner est explicite quant à leur origine. À l'instar des *caccabai* et des *chytrai*, les pièces impliquées tirent leur genèse du répertoire culinaire grec. Introduite dès le milieu du V^e siècle av. J.-C. en Grèce¹²², notamment en Attique, la *lopas* caractérise « un récipient bas à fond concave et flancs arrondis ou carénés, bord distinct ou non en gouttière ou relevé à la verticale avec un ressaut interne destiné à recevoir un couvercle »¹²³ ; ce dernier détail morphologique semble être une constante parmi les vases de cuisson helléniques. La facilité de son transport était assurée par la présence de deux anses latérales, disposées en oblique ou plaquées contre la paroi, sous le bord.

La littérature est également claire en ce qui concerne la destination initiale de ces vases¹²⁴ : il s'agit d'un plat confiné presque

¹¹² *Ibid.*, p. 266.

¹¹³ Voir *infra*, catalogue n° 25.

¹¹⁴ Voir *infra*, catalogue n° 26.

¹¹⁵ A. Leonard, Jr. 2001, p. 33-34.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 87, fig. 2.19, p. 89, fig. 2.20.

¹¹⁷ C. Harlaut 2002, p. 282, fig. 6b ; voir aussi P. Ballet, C. Harlaut 2001, p. 348, fig. 9 : 71 (exemplaire provenant de la nécropole de Gabbari).

¹¹⁸ Voir *infra*, catalogue n° 23-24 ; se référer en dernier lieu à C. Harlaut 2002, p. 268 ; A. Leonard, Jr 2001, p. 33-34.

¹¹⁹ P. Ballet 1992, p. 18.

¹²⁰ H. Jaritz, M. Rodziewicz 1996, p. 247, fig. 7 : 61.

¹²¹ D.B. Redford 2004.

¹²² Se référer à M. Bats 1988, p. 48-50. La documentation actuelle suit le développement de ces récipients jusqu'à l'époque romaine.

¹²³ Selon la définition de M. Bats 1988, p. 48.

¹²⁴ Les sources littéraires grecques principalement (*ibid.*, p. 50).

exclusivement à la cuisson du poisson, une cuisson sans doute pratiquée à l'étouffée, comme l'implique la présence d'un couvercle ; les traces de feu observées « sur le fond de cuisine »¹²⁵ en témoignent aussi.

La concomitance de ces plats à cuire avec les *caccabai* et les *chytai* est manifeste sur de nombreux sites. Cependant, au contraire des *caccabai* qui occupent une place privilégiée parmi le répertoire culinaire, les casseroles ne paraissent pas avoir joui d'une très grande popularité sur le site de Tell el-Herr : seul un nombre infime de bords a été prélevé à la surface des bâtiments 3, 4, 5 et 6 ; on remarquera, en outre, leur extrême rareté parmi les lots de vases récemment découverts à Péluse ou dans ses environs immédiats¹²⁶. Diverses raisons peuvent expliquer cette carence : disparité de la documentation, cadre contextuel, habitudes alimentaires, etc. ; rappelons toutefois que la situation géographique du site favorisait son approvisionnement en poissons de toutes espèces. Assez curieusement, bien que sa morphologie soit aisée et permette facilement de l'identifier parmi les trouvailles éparses, ce type de vase ne foisonne pas sur les sites, outre, bien évidemment, à Alexandrie¹²⁷ et à Naucratis¹²⁸, où l'on distingue une pluralité de formes.

Ainsi, la littérature céramologique existante révèle une « pénurie » des modèles classiques mais, selon toute apparence, une fréquence notable des variantes tardives qui adopteront avec latitude la forme générale de la *lopas*.

À la lecture de la documentation externe, les quelques rares pièces qui nous sont parvenues (n^{os} 27 et 28), façonnées dans une argile alluviale rouge (L 5 ou L 9), descendent en droite ligne des modèles bien connus à Athènes ou à Thasos dans des contextes du IV^e siècle av. J.-C.¹²⁹ et qui possèdent des contreparties dans les corpus helléniques¹³⁰. Les analyses récentes sont assez péremptoirs quant à l'évolution de cette forme qui suit, à quelques exceptions près, celle des *caccabai*.

À Alexandrie, les séquences stratigraphiques du quartier résidentiel mis au jour dans le jardin de l'ancien consulat britannique sont formelles¹³¹ : les récipients assimilés aux modèles grecs sont antérieurs au II^e siècle av. J.-C. ; introduits au début du III^e siècle dans la

capitale, les *lopades* comparables au n^o 27 — dont la diffusion s'étend aux régions les plus excentrées de la Méditerranée orientale — se développent fortement dans la région du Delta, pendant toute la durée du III^e siècle av. J.-C.¹³² Plusieurs critères militent en faveur d'une datation haute : les parois peu épaisses, les flancs presque verticaux, carénés, puis la lèvre à marli et ressaut interne aménagé pour recevoir un couvercle. À l'exemple des modèles attiques ou thasiens, les anses latérales sont hautes et distinctes de la paroi¹³³. Cependant, en l'occurrence, nos exemplaires sont pourvus d'anses verticales, en bretelle, ce qui n'est pas fréquent dans cette série. Attestée à Tell Timai¹³⁴, signalée à Naucratis et à Coptos¹³⁵, cette variante atypique apparaît dans des contextes attribuables au II^e siècle, vraisemblablement au début, selon certains éditeurs¹³⁶. Or les parallèles mentionnés se différencient par une lèvre courte, bien découpée, de forme trapézoïdale ; ce qui nous incite à penser que les spécimens de Tell el-Herr sont légèrement antérieurs et se placent dans la deuxième moitié du III^e siècle. Copies conformes de leurs prototypes, avec leurs anses latérales plaquées et disposées horizontalement, juste sous le rebord, les autres parallèles connus à Péluse, à Tanis, à Karnak¹³⁷, ou bien encore à Chypre, s'inscrivent dans un cadre chronologique plus large¹³⁸ ; en revanche, les pièces apparentées exhumées de la nécropole royale de Mendès paraissent privilégier une datation haute¹³⁹.

Comme nous venons de le préciser, les formes qui succèdent immédiatement aux modèles dits classiques se caractérisent par une lèvre plus courte et carrée. En revanche, les versions postérieures, circonscrites aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., connaissent des modifications profondes, identiques à celles que subit l'ensemble

¹²⁵ *Ibid.*, p. 50.

¹²⁶ M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 75, fig. 9, p. 149, fig. 42 : 104, p. 178, fig. 54 : 70-72.

¹²⁷ En dernier lieu, C. Harlaut 2002, p. 267-269.

¹²⁸ Voir notamment, A. Leonard, Jr. 2001.

¹²⁹ H.A. Thompson 1934, p. 466-468, en particulier p. 467, fig. 121 ; B.A. Sparkes, L. Talcott 1970, fig. 18 : 1965 ; F. Blondé 1985, p. 335-337.

¹³⁰ Les *lopades* adoptent, dans un premier temps, une forme arrondie puis une forme carénée (H.A. Thompson 1934, p. 467, fig. 121).

¹³¹ C. Harlaut 2002, p. 267.

¹³² Voir *infra*, catalogue n^{os} 27-28.

¹³³ Comparez notamment avec les exemples thasiens (F. Blondé 1985, p. 335-336).

¹³⁴ E.L. Ochsenchlagler 1967, p. 40, fig. 7. La datation proposée est la fin du II^e siècle/première partie du I^{er} siècle av. J.-C.

¹³⁵ A. Leonard, Jr. 2001, p. 34. Sur le site de Coptos, des exemples en pâte marneuse sont attestés.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 34.

¹³⁷ Dans le quartier des habitations cernant la chapelle d'Achôris, plusieurs céramiques culinaires dont des casseroles sont issues d'une même pièce ; il n'est pas vain de rappeler que ce quartier fut élevé vers la fin du III^e siècle av. J.-C. (J. Lauffray 1995 A, p. 107, fig. 54).

Là encore, la fréquence des *lopades* est rare.

¹³⁸ Voir *infra*, catalogue n^o 27.

¹³⁹ Voir *infra*, catalogue n^{os} 27-28. Voir également, D.B. Redford 2004, p. 167, pl. D et p. 168, pl. E ; le site de Mendès livre une gamme étendue de formes.

des catégories de tradition hellénique définies précédemment. Ainsi que le démontrent les classifications d'Alexandrie et de Naucratis¹⁴⁰, plusieurs variantes se développent parallèlement au cours du II^e siècle av. J.-C.¹⁴¹ La documentation révèle des variations au niveau de la lèvre et de l'orientation générale des flancs : au fil des niveaux, les parois s'épaississent et s'évasent davantage, tandis que la lèvre s'incline fortement à la verticale ; les ouvertures formées pour recevoir un couvercle, montrent en effet des profils complexes. Pour l'instant, on ne leur connaît pas de pendants dans les corpus helléniques. Pour ce qui concerne les questions relatives à leur éventuel lieu de production, il est clair que nous pouvons étendre les remarques faites précédemment à propos des *caccabai*.

1.2.3. Les vases à liquides ou à verser (fig. 111 : 29-32)

Les composants sont peu nombreux au regard du mobilier exhumé de la nécropole et, de surcroît, souvent disparates. Les assemblages domestiques, à la différence des assemblages funéraires, renferment en effet une quantité infime de contenants à parfum, à onguents ou autres huiles essentielles : les *unguentaria*, par exemple, restent des témoignages fort discrets dans les bâtiments mis au jour, alors que, comme nous le verrons plus loin, ils occupent une place significative dans les quelques rares tombes fouillées. Cette répartition inégale du matériel répond-elle à une disparité de la fonction de certains vases ? Autrement dit, certains récipients ont-ils eu une vocation funéraire plus que domestique ? À ces interrogations, l'état actuel de la documentation n'autorise pas d'inférences. Il est toutefois fort probable que la destination initiale des *unguentaria*, comme celle des lécythes aux époques antérieures, ait été essentiellement funéraire ; d'où leur présence sporadique dans un cadre domestique.

Quoi qu'il en soit, les rares exemplaires dont nous disposons aujourd'hui, dans la catégorie des *unguentaria*, sont assez mal préservés, ce qui rend délicate une identification typologique précise. Seules les bases nous sont parvenues. Ainsi en est-il de la pièce n° 32 provenant du bâtiment 10 qui offre un profil très différent de celui des spécimens issus de la nécropole¹⁴². Le témoin le plus exhaustif de cette série se démarque en effet par une partie inférieure conique que termine un pied court, saillant, au plan de pose concave. Sa fabrique, L 11, une « terre noire » très fine, plaide en

faveur d'une datation postérieure à 200 av. J.-C.¹⁴³ ; ce que confortent les rares données référentielles¹⁴⁴. Quoique éphémères, les liens établis avec les documents parallèles extraits de Péluse¹⁴⁵, d'Alexandrie (nécropoles principalement)¹⁴⁶ et de Karanis¹⁴⁷, corroborent une datation vers l'extrême fin de la période hellénistique, l'époque impériale de préférence.

À l'inverse, le vase globulaire nanti d'un anneau de base (n° 30), façonné dans une terre rouge L 10 — à supposer qu'il appartienne à la même série de vases à parfum que celle qu'ont livrée certaines tombes¹⁴⁸ — devrait être légèrement antérieur. La courbe générale du récipient trahit indéniablement une influence des vases à haut col vertical monoansé, dont la fréquence dans les contextes funéraires est manifeste.

Outre ces catégories de vases bien connues du répertoire hellénique, il faut ajouter quelques éléments isolés appartenant manifestement à des *œnochoés*¹⁴⁹. Les trouvailles révèlent aussi des formes atypiques, telle l'amphorette n° 29 qui se singularise par ses parois fines, deux lignes parallèles finement incisées sous la lèvre et deux anses plates, assez amples, appliquées dans la partie supérieure du col. Les attestations sont peu nombreuses et se limitent au territoire limitrophe de Péluse ou, plus précisément, celui de Tell el-Kana'is¹⁵⁰ ; leur cadre contextuel les situe dans la première partie de la période ptolémaïque¹⁵¹.

Enfin, en dépit de sa petitesse, la pièce la plus attrayante, n° 31, doit sans conteste être mise en corrélation avec une autre série de vases bien connue dans le répertoire alexandrin : une analogie est en effet patente avec certaines cruches dont la spécificité commune est le décor linéaire peint sur le col¹⁵² ; le concepteur joue là encore sur la bichromie en apposant des bandes horizontales brunes ou rouge-brun sur un fond clair, rouge ou orangé, c'est-à-

¹⁴⁰ C. Harlaut 2002, p. 268-269, p. 283, fig. 7 ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 34-35, p. 93, fig. 2.22, p. 97-99, fig. 2.24-2.25, p. 105-111, fig. 2.28-2.31.

¹⁴¹ À signaler également la présence de modèles récents sur le site de Tell el-Maskhoutha (J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 137, pl. 30 : 4).

¹⁴² Voir *infra*, catalogue : exemplaires numérotés de 47 à 50.

¹⁴³ Sur ce point, voir *supra*, § 1.2.1.1.

¹⁴⁴ Voir *infra*, catalogue n° 32.

¹⁴⁵ Voir *infra*, catalogue n° 32.

¹⁴⁶ Voir notamment A. Adriani 1952, fig. 70 : 5.

¹⁴⁷ B. Johnson 1981, n° 265.

¹⁴⁸ Voir *infra*, catalogue, n° 46 et § 2.1.3.1.

¹⁴⁹ Proches des spécimens trouvés à Tell el-Moufarig (P. Ballet 1997A, p. 55, pl. II : 10).

¹⁵⁰ Voir *infra*, catalogue n° 29. Voir également M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 179, fig. 55 : 99 et 101. À préciser que ces formes apparentées sont dépourvues d'anses.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 158-160.

¹⁵² Voir *infra*, catalogue n° 31.

dire de même couleur que l'argile. Sa fabrique très caractéristique (II 14), à base de marnes, sa texture sableuse et sa couleur située dans la gamme des rouges, souligne le caractère exogène de cette pièce ; dans la mesure où c'est la région d'Alexandrie qui fournit les documents parallèles les plus probants, il est vraisemblable que nous sommes en présence d'une importation de la Maréotide ¹⁵³. Une connexion peut être également établie avec certains vases trouvés à Tanis et à Naucratis ; or, à ces endroits, leur datation reste confuse, alors qu'à Alexandrie, les données amassées fournies par les sites de Kôm el-Dikka et du « Diana » suggèrent une datation au I^{er} siècle av. J.-C. ¹⁵⁴

1.2.4. Les récipients de stockage et/ou de transport

1.2.4.1. Les conteneurs d'origine égyptienne (fig. 112 : 33-39)

Comme le titre l'indique, cette catégorie réunit des fragments de conteneurs dont la composition de l'argile suggère une fabrication autochtone. Les pièces impliquées se répartissent en réalité en deux grands groupes, le premier réunissant ce que l'on appelle plus communément les amphores brunes égyptiennes, puis le second qui met en avant plusieurs types de vases dont la morphologie évoque assez fortement celle de productions étrangères.

Les amphores brunes égyptiennes, ici confectionnées dans une argile alluviale brun rougeâtre (fabrique L 2 ou L 9) ou chamois-brune (fabrique L 15), parfois revêtue d'un épais engobe clair de couleur crème, illustrent une phase avancée de l'évolution du groupe — à la différence des modèles découverts dans la nécropole ¹⁵⁵. Les parallèles les plus nombreux et directs indiquent que les fragments de cols apparentés notamment aux n^{os} 33 et 34, dont l'ouverture est marquée par un bord plein à pan coupé et une gorge peu profonde à son extrémité, doivent être mis en relation avec les modèles récemment mis au jour à l'ouest d'Alexandrie ¹⁵⁶, qui se singularisent par un corps elliptique, une base tronconique et deux anses légèrement coudées, appliquées sur le col. Daté de la fin de l'époque hellénistique et de l'époque impériale, ce type préfigure de loin les modèles romains ¹⁵⁷.

C'est sur le site de Tell el-Haraby ¹⁵⁸, localisé sur la côte nord-ouest du territoire égyptien, que les témoins les plus nombreux

de ce groupe, en pâte marneuse, sont connus. Des vestiges de plusieurs fours d'amphores y ont été identifiés. Autant que le laisse supposer la documentation extraite des villes avoisinantes (Marina el-Alamein, par exemple), les ateliers producteurs de Tell el-Haraby ont vraisemblablement alimenté une part importante des sites de consommation de la Maréotide, même si des fours d'amphores ont été mis en évidence à proximité de la capitale ¹⁵⁹. Il est probable qu'ils aient approvisionné d'autres sites de la région du Delta central ou nord-oriental, tels que Bouto, Tanis, Tell el-Balamoun ou Naucratis, mais en faible quantité : rappelez que les exemplaires les plus nombreux attestés dans cette zone géographique sont façonnés dans une pâte à base de limon du Nil.

À Bouto, les investigations anciennes et récentes ont mis en évidence plusieurs fours de potiers mais aucun véritablement voué à la cuisson des amphores ¹⁶⁰. En revanche, les travaux récemment conduits par l'Institut allemand ¹⁶¹ ont révélé une série de cols tubulaires d'amphores brunes ayant servi secondairement à un système de canalisation, dont l'étude des argiles conforte une fabrication locale pour certains types. À cet endroit, les cols similaires à ceux de nos spécimens n^{os} 33, 34 et 35 forment les types 2 et 3 dans la classification mise en place par les éditeurs de ce matériel ; sur la base des séquences stratigraphiques du site, la datation proposée par les auteurs est la fin du II^e siècle et le I^{er} siècle av. J.-C. ¹⁶² D'un point à l'autre du Delta, la chronologie des modèles impliqués diffère peu. En effet, dans la région de Naucratis, où des centres producteurs ont également été mis au jour sur le site de Kôm Dahab ¹⁶³, c'est dans la phase terminale de la période ptolémaïque que les conteneurs proches du type 2 de Bouto sont les plus fréquents — ainsi à Kôm Ge'if,

¹⁵³ Il est à préciser que les exemples alexandrins ici mentionnés se distinguent par une argile alluviale siliceuse de couleur brune.

¹⁵⁴ Voir *infra*, catalogue n^o 31.

¹⁵⁵ Voir *infra*, § 2.1.4.1. et n^{os} 51-54.

¹⁵⁶ Voir *infra*, catalogue n^{os} 33-34 et références livrées ci-après.

¹⁵⁷ Soit les amphores de type *Late Roman* 7. Pour ce qui concerne les types tardifs, se référer notamment à M. Eglhoff 1977, p. 110, 114, pl. 59 : 1-2 (type 172) et p. 115-116, pl. 59 : 6-7 (type 177).

¹⁵⁸ G. Majcherek, A. Shennawi 1991, p. 5-7 (nos exemplaires s'apparentent surtout au type A) ; G. Majcherek 1992, p. 1-4 ; G. Majcherek, A. Shennawi 1992, p. 129-142.

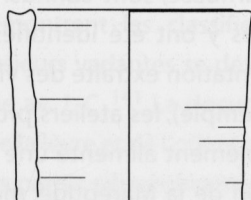
¹⁵⁹ En ce qui concerne les ateliers d'amphores du lac Mariout, voir notamment : J.-Y. Empereur, M. Picon 1998, p. 75-88. Les exemplaires trouvés dans la nécropole trouvent des affinités avec les amphores AE2 (*ibid.*, p. 77, fig. 3), datables du II^e siècle av. J.-C.

¹⁶⁰ D. Charlesworth 1969, p. 23-30 ; M.V. Seton-Williams 1967, p. 146-155 ; M.V. Seton-Williams 1969, p. 5-22 ; U. Hartung et al. 2003, p. 199-267.

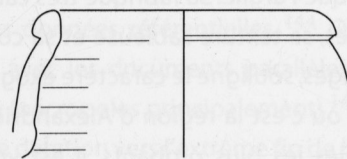
¹⁶¹ *Ibid.*, p. 254-263.

¹⁶² Plus précisément aux alentours de 125-75 av. J.-C.

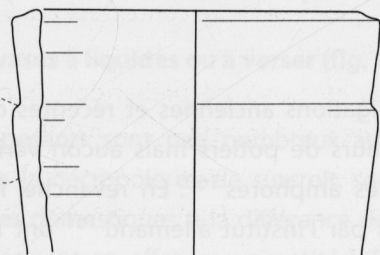
¹⁶³ Sur ce point, voir les remarques faites plus loin (voir *infra*, § 2.1.4.1.). À propos des ateliers, on se référera, entre autres, à : W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 25 ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 61-75 ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 535-550 ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 44-46.



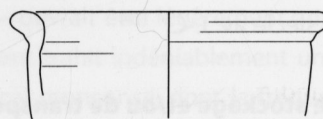
33



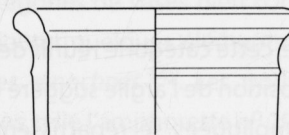
36



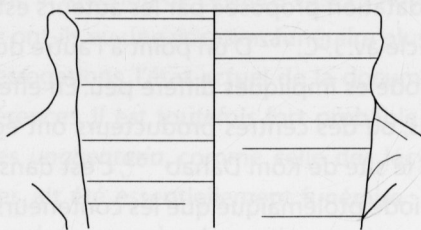
34



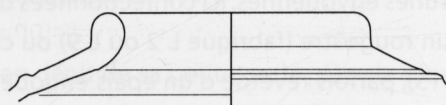
37



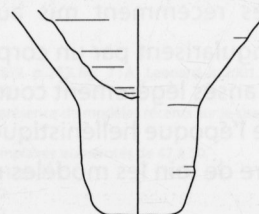
38



35



39



40

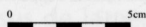


Fig. 112. Formes céramiques de l'habitat: récipients de stockage et de transport (dessins V. Bardel, L. Dalmau-Bastide, E. Langelin, A. Stoll)

par exemple ¹⁶⁴, ils n'apparaissent pas dans les contextes antérieurs à la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. ; il est à signaler que des pièces voisines du type 35 sont attribuées au I^{er} siècle av. J.-C. sur le site de Kôm Hadid ¹⁶⁵. Enfin, en ce qui concerne les autres attestations, en dehors d'Alexandrie ¹⁶⁶, les datations qui leur sont assignées sont généralement plus larges ¹⁶⁷ : à Péluse, à Tanis, à Tell el-Balamoun, sans oublier Tell Atrib ¹⁶⁸ ; encore inédits, les spécimens recueillis à Tebtynis datent du début de l'empire romain ¹⁶⁹. En Haute Égypte, les occurrences sont également nombreuses, à Karnak ¹⁷⁰, à Tôd ¹⁷¹, à Ermant ¹⁷², pour ne citer que quelques exemples.

Également assez répandus dans les sépultures de la nécropole orientale de Tell el-Herr, les récipients numérotés de 36 à 39 forment une catégorie amphorique particulière qui réunit des reproductions fidèles d'emballages venus du monde grec ou phénicien. Comme nous le verrons plus longuement dans l'exposé qui suit ¹⁷³, les relations formelles ne sont pas toujours évidentes : à preuve, les amphores ou amphores de table 37 et 38 qui évoquent certaines amphores égéennes, sans plus de précision. Dans la majorité des cas cependant, les modèles égyptiens s'inspirent fortement des modèles égéens amplement appréciés et diffusés sur tout le pourtour du bassin méditerranéen oriental ¹⁷⁴. Ainsi, outre les conteneurs rhodiens, les emballages les plus couramment imités ou assimilés sont les récipients de la péninsule de Cnide, dont le col n° 36 illustre un exemplaire.

Marqué par un léger renflement externe, le profil du col, de même que la lèvre épaisse, de section triangulaire, trouvent des affinités patentes avec certains vases d'origine supposée cni-dienne ¹⁷⁵ et qui possèdent quelques contreparties parmi la cargaison de l'épave de Serçe Limani ¹⁷⁶, trouvée au large de la côte sud-ouest de la Turquie. Il s'agit vraisemblablement du fameux groupe A de Zénon ¹⁷⁷ qui se singularise par une panse pithoïde, un haut col renflé et un sabot court de forme conique (proche du n° 60) ¹⁷⁸ et que les études récentes s'accordent à dater de la première partie du III^e siècle av. J.-C., plus précisément des années 280-270 av. J.-C., date du naufrage de l'épave de Serçe Limani ¹⁷⁹. C'est à cette date que sont attribués les exemplaires comparables découverts dans la région de Naucratis (Kôm Hadid) ¹⁸⁰ ; à Kôm Dahab, ce type de conteneur aurait été identifié à proximité de

fours d'où l'hypothèse d'une origine locale ¹⁸¹. Des attestations un peu plus tardives de ce groupe existent à Tell el-Balamoun, à Tanis, à Mendès, à Tebtynis, également à Tôd ¹⁸².

En ce qui concerne la dernière série illustrée par le n° 39, le profil du bord rappelle étroitement celui des amphores phéniciennes de la Basse Époque. Comme nous le verrons plus loin ¹⁸³, ce type qui foisonne sur le site de Tell el-Herr fut amplement reproduit dès le milieu du IV^e siècle av. J.-C.

1.2.4.2. Les conteneurs importés (fig. 112 : 40)

Comme d'autres catégories, le cadre contextuel étudié n'a nullement favorisé une collecte importante. Les trouvailles se limitent pour l'essentiel à des éléments de préhension, quelques fragments de panses et une base de petite taille (n° 40), dont la morphologie et la fabrique (apparentée au groupe IM 17) autorisent une origine rhodienne et une datation placée vers la fin du III^e/début du II^e siècle av. J.-C. ¹⁸⁴

Au regard de la documentation extraite de la nécropole ou de celle qui est issue d'autres sites ayant connu une occupation humaine dense à l'époque hellénistique ¹⁸⁵, les éléments exogènes témoignant d'un commerce plus florissant et régulier sont nettement plus abondants. À l'examen du matériel recueilli, les cités exportatrices les mieux représentées sont sans conteste Rhodes, Cos, Cnide, Chios et Samos ; à cette liste, il convient d'ajouter certains sites du Levant. Comme nous l'avons précédemment

¹⁶⁴ A. Leonard, Jr. 1997, p. 181, fig. 6.16 : 5, p. 193, fig. 6.22 : 6, p. 223, fig. 6.37 : 7-8, p. 241, fig. 6.46 : 2.

¹⁶⁵ Voir *infra*, catalogue n° 35.

¹⁶⁶ A. Kaan Senol 2003, p. 191-211 (voir la datation du type AE2).

¹⁶⁷ Voir *infra*, catalogue n°s 33-34.

¹⁶⁸ K. Mysliwiec *et al.* 1988, p. 194.

¹⁶⁹ P. Ballet 1992, p. 17-18.

¹⁷⁰ Documents encore inédits provenant de la fouille de la chapelle dédiée à Osiris Ounnefer Neb-Djefauo.

¹⁷¹ G. Pierrat-Bonnefois 2000, fig. 212-215.

¹⁷² R. Mond, O.H. Myers 1934, pl. LXXX, pl. CXXXI : 88g, pl. CXLVII : D, surtout pl. CXLVIII : G.

¹⁷³ Voir *infra*, § 2.1.4.2.

¹⁷⁴ Une étude récente met en avant les différents types de vases grecs et phéniciens reproduits sur le territoire égyptien (C. Defernez, S. Marchand [sous presse]).

¹⁷⁵ Voir en dernier lieu, S.Iu. Monakhov 1999, p. 166 et p. 172, fig. 8.

¹⁷⁶ Voir *infra*, catalogue n° 36, également C.G. Koehler, M.B. Wallace 1987, p. 49-57, en particulier p. 54.

¹⁷⁷ Pour de plus amples informations sur ce groupe, voir notamment : V. Grace 1986, p. 551-565 ; V. Grace, J.-Y. Empereur 1981, p. 409-426 ; J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 341-357 ; J.-Y. Empereur, A. Hesnard 1987, p. 13.

¹⁷⁸ Voir *infra*, § 2.1.4.2.

¹⁷⁹ Il est à préciser que le type à col renflé apparaît déjà un peu avant (S.Iu. Monakhov 1999, p. 172, fig. 7).

¹⁸⁰ Voir *infra*, catalogue n° 36.

¹⁸¹ A. Leonard, Jr. 2001, p. 44-46.

¹⁸² Voir *infra*, catalogue n° 36. Pour ce qui concerne le mobilier similaire trouvé à Tebtynis, voir également la contribution de S. Marchand dans : C. Defernez, S. Marchand (sous presse).

¹⁸³ Voir *infra*, § 2.1.4.2.

¹⁸⁴ Voir *infra*, catalogue n° 40. Se référer notamment à J.-Y. Empereur, A. Hesnard 1987, p. 61, fig. 10-11. Les bases offrent un profil légèrement plus convexe.

¹⁸⁵ Par exemple, le site de Naucratis (voir A. Leonard, Jr. 2001, p. 44).

souligné, ce sont ces courants qui transparaissent également à travers les médiocres « contrefaçons » égyptiennes découvertes sur et aux alentours du tell.

Conclusion

Quoique subordonnées à un contexte aléatoire, les céramiques ici présentées n'en constituent pas moins des témoignages importants d'une occupation humaine du site de Tell el-Herr à l'époque hellénistique et au début de l'empire romain. Leur apport est indéniable pour une meilleure connaissance de l'histoire du site et de l'industrie céramique des périodes concernées. Il est précieux tant sur le plan typologique que sur le plan chronologique.

Au terme de l'étude de quelques éléments épars extraits de l'agglomération, l'impression qui prévaut est celle d'un répertoire vaste et varié, composé d'une multitude de formes et de fabriques. Il est clair, en effet, que dans chaque grande série définie, les composants peuvent être nombreux. Or, lorsqu'on examine de près l'ensemble du matériel et qu'on le compare ensuite à la documentation externe, on se rend compte de l'étroitesse du corpus hellénique qui se résume à un nombre limité de formes. D'autre part, il est frappant de constater la grande uniformité qui caractérise la production céramique de la période qui succède à la conquête d'Alexandre, à l'inverse de la Basse Époque où l'on note non seulement une pluralité de formes mais surtout des différences interrégionales importantes¹⁸⁶. Selon toute apparence, à l'époque hellénistique, d'un point à l'autre du territoire, les vaisselles se font souvent écho non seulement sur le plan formel mais aussi sur le plan technique : à des formes spécifiques correspondent bien souvent des fabriques spécifiques ; ainsi pour les bols à carène, les assiettes, les récipients culinaires et principalement les amphores. Ce phénomène déjà constaté ailleurs n'a rien d'étonnant puisqu'à l'époque concernée les potiers se complaisent à reproduire à l'identique le répertoire de la vaisselle commune et fine d'origine grecque. Il en est ainsi au début de la période mais, peu à peu, les concepteurs vont générer leurs produits, jusqu'à la création de leur propre répertoire. Ce fait ressort d'autant plus à l'examen des productions atypiques, voire étrangères.

La conquête d'Alexandre a sans nul doute favorisé l'essor de nouveaux marchés. Si certaines cités prospères aux V^e et IV^e siècles

av. J.-C. (Chios, Thasos) continuent d'alimenter les points les plus stratégiques du Delta, d'autres vont progressivement émerger pour rapidement les évincer : Rhodes, Cos, Cnide, entre autres, dominent le marché maritime. Si, comme nous l'avons constaté, les productions étrangères font encore quasiment défaut à Tell el-Herr, alors que ce site occupe une position géographique privilégiée, leurs homologues égyptiens reflètent le dynamisme de ce commerce florissant¹⁸⁷. Les amphores à pâte brune en sont les témoignages les plus concrets et nombreux. Face à une nouvelle impulsion donnée à la production vinicole autochtone, cette série amphorique connaîtra une évolution croissante jusqu'à l'époque romaine.

C'est principalement sur la base de la datation des éléments extérieurs que se fondent les propositions chronologiques. Or, en l'occurrence, il n'est pas aisé d'assigner tel ou tel lot de céramiques à une tranche précise. Néanmoins, au terme de l'analyse fine de certains ensembles, il ressort que le matériel le plus ancien identifié provient des bâtiments 5 et 6 : la forme de certains bols (**fig. 109** : 3), coupes (**fig. 110** : 18) et récipients culinaires (**fig. 111** : 27), conjuguée à l'absence d'éléments tardifs, nous place vers le début de la période (III^e-début II^e siècle av. J.-C.) pour ce qui concerne l'occupation de ce site. On peut difficilement en dire autant des autres unités recensées, dans la mesure où certains ont livré à la fois des documents anciens et récents : le mobilier extrait de l'unité 13 plaide cependant en faveur d'une datation haute (*caccabé* - **fig. 110** : 19, plat attique - **fig. 110** : 15 et *chytrai*), malgré la présence d'un élément tardif (*écuelle* - **fig. 109** : 12). Les autres unités (1, 3, 4, 10 et 11) contiennent une part plus importante de fragments datant des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. (bols convexes, assiettes à lèvre interne et surtout quelques vaisselles fines), ce qui nous situe vers la phase terminale.

¹⁸⁶ C. Defernez 2003, p. 433-528.

¹⁸⁷ Voir les remarques faites dans : C. Defernez, S. Marchand (sous presse).

1.3. Catalogue typologique

1.3.1. Les récipients de table et de service

1.3.1.1. Les coupes, coupelles ou bols (bols convexes et bols à carène)

1. (inv. P96/010). Bâtiment 6, surface. Ø ouv. int. 27 cm. Ht. préservée : 9,2 cm.

Bord de coupe convexe ; lèvres épaisses, infléchies vers l'intérieur. Pâte L 9, brun orangé à cœur gris. Pseudo-engobe rouge-brun poli à l'extérieur ; résidus de couleur blanchâtre à l'intérieur.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 174, fig. 50 : 6-7 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24 – ptolémaïque) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 124, fig. 45-46 (Alexandrie, *Cricket Ground*, dépôt B – Haut-Empire ?) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 63, fig. 2.7 : 29, p. 65, fig. 2.8 : 20, p. 67, fig. 2.9 : 12 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 45 : 9, pl. 82 : 9 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 83, fig. 5 : 57 (Tanis, surface) ; D.A. Aston 1999, p. 295, pl. 97 : 2546 (Éléphantine, bâtiment S – phase VIb/III^e s. av. J.-C.).

2. (inv. P97/201). Bâtiment 13, surface. Ø ouv. int. 23 cm. Ht. préservée : 7 cm.

Bord de coupe convexe ; lèvres amincies à son extrémité. Pâte L 9, fortement micacée. Cassure zonée, à cœur gris et à franges chamois/chamois-rouge. Coulées d'engobe rouge.

Parallèles : A. Leonard, Jr. 2001, p. 61, fig. 2.6 : 11, p. 63, fig. 2.7 : 8, 12 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.), p. 65, fig. 2.8 : 20 ; A.J. Spencer 1996, pl. 45 : 8, pl. 51 : 30 (Tell el-Balamoun, habitat – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. IX : 106 (Tanis, surface) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 83, fig. 5 : 57 (Tanis, surface) ; G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 338, fig. 65-66 (Tôd – fin III^e/II^e s. av. J.-C.).

3. (inv. P96/002). Bâtiment 6, surface. Ø ouv. int. 13 cm. Ø base : 6,7 cm. Ht. 7 cm.

Bol convexe à base annulaire ; lèvres épaisses, presque verticales. Pâte L 9, micacée. Cassure zonée, à cœur gris et franges orangées. Surface revêtue d'un engobe rouge.

Parallèles : C. Harlaut 2002, p. 284, fig. 8c (Alexandrie – III^e s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 39, fig. 8 : 8 (Naucratis),

p. 100, fig. 41 : 80.1 (Kôm Kortas – ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 63, fig. 2.7 : 4, 14 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.), p. 67, fig. 2.9 ; A.J. Spencer 1996, pl. 53 : 7, pl. 84 : 4 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 133, pl. 28 : 9 (Tell el-Maskhouta – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.) ; W.M.F. Petrie, J.G. Duncan 1906, pl. XXXIXH : 258-259 (nécropole de Souwa, tombes 156 et 39 – ptolémaïque) ; G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 345, fig. 161 (Tôd, bol avec décor peint – ptolémaïque) ; D.A. Aston 1999, p. 289, pl. 94 : 2515, p. 295, pl. 97 : 2547 (Éléphantine – III^e s. av. J.-C.), p. 349, pl. 119 : 3098 (fin III^e/II^e s. av. J.-C.) ; H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 134, fig. 5 : 18 (Syène – II^e s. av. J.-C.).

4. (inv. P96/044). Entre bâtiments 3 et 4, surface. Ø ouv. int. 11 cm. Ht. préservée : 3,8 cm.

Bord de bol convexe ; lèvres amincies, infléchies vers l'intérieur. Pâte L 11. Cassure grise à franges brunes. Surface de teinte grisâtre.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 74, fig. 8 : 19-22 (Péluse – II^e s. av. J.-C./III^e s. ap. J.-C.), p. 174, fig. 50 : 14 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24) ; C. Harlaut 2002, p. 285, fig. 9a (Alexandrie – II^e s. av. J.-C.) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 118, fig. 18 (Alexandrie, *Cricket Ground* – avant la fin du II^e s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 61, fig. 2.6 : 3 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.), fig. 2.6 : 13-14, 19 ; p. 63, fig. 2.7 : 17, p. 65, fig. 2.8 : 5, p. 67, fig. 2.9 : 3, 8 (II^e s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 40, fig. 9 : 21 (Naucratis – ptolémaïque) ; D. Charlesworth 1969, p. 28, fig. 3 : 19 (Tell el-Fara'in, zone des fours – ptolémaïque) ; A.J. Spencer 1996, pl. 45 : 6, pl. 51 : 27, pl. 84 : 6 (Tell el-Balamoun, habitats – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 89, fig. 1 : 134 (Tanis – ptolémaïque) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 133, pl. 28 : 3 (Tell el-Maskhouta – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.) ; K.L. Wilson 1982, pl. XIII : 1 (Mendès, surface – fin ptolémaïque) ; C. Grataloup 1991, p. 25, fig. 2 : 13 (Karnak, temple d'Amon Rê – II^e s. av. J.-C.) ; G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 337, fig. 49, p. 338, fig. 64, p. 346, fig. 179, p. 349, fig. 242 (Tôd, remblais – fin III^e/II^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston 1999, p. 295, pl. 97 : 2547 (Éléphantine – III^e s. av. J.-C.), p. 333, pl. 111 : 2931, p. 349, pl. 119 : 3095-3096, 3098-3099 (fin III^e/II^e s. av. J.-C.) ; H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 134, fig. 5 : 17 (Syène – III^e/II^e s. av. J.-C.).

5. (inv. P96/086). Entre bâtiments 3 et 4, surface. Ø ouv. ext. 21 cm. Ht. préservée : 4,2 cm.

Bord de coupelle à carène ; panse profonde et lèvres évasées à

tranche plate. Pâte L 9, brun orangé à cœur gris. Traces d'engobe rouge-brique et marques de lissage visibles sur la surface externe.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 74, fig. 8 : 1 (Péluse, site 17 – II^e s. av. J.-C./II^e s. ap. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 69, fig. 2.10 : 12, p. 71, fig. 2.11 : 5 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C. et II^e s. av. J.-C. pour les exemples en pâte noire) ; A.J. Spencer 1996, pl. 51 : 7 (Tell el-Balamoun, habitat – ptolémaïque) ; M.V. Seton-Williams 1967, p. 153, fig. 2 : 7 (Tell el-Fara'in, secteur C, four 5 – ptolémaïque) ; K. Mysliwiec *et al.* 1988, p. 187, fig. 3b-c (Tell Atrib, secteur III – 2^e moitié III^e/1^{re} moitié II^e s. av. J.-C.) ; J. Lauffray 1995, p. 107, fig. 54 : 108 (Karnak, habitat – ptolémaïque) ; K. Michalowski *et al.* 1950, p. 285, fig. 207 (cat. 880) (Tell Edfou, partie sud du kôm – ptolémaïque récent).

6. (inv. P96/035). Entre bâtiments 3 et 4, surface. Ø ouv. ext. 15,5 cm. Ht. préservée : 4 cm.

Bord de coupelle à carène ; lèvres évasées, ourlées. Pâte L 5. Cassure chamois à brun avec un noyau central rouge. Engobe brun-rouge d'aspect mat couvrant l'ensemble de la surface ; quelques stries de lissage visibles.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 74, fig. 8 : 6 (Péluse) ; A. Adriani 1936, p. 139, fig. 59 : 29, 36 (Alexandrie, nécropole de Moustafa Pacha, tombe 2 – fin III^e/début II^e s. av. J.-C.) ; A. Adriani 1940, p. 81, fig. 40 : 3 (nécropole de Hadra) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 118, fig. 15 (Alexandrie, *Cricket Ground* – avant la fin du II^e s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 69, fig. 2.10 : 2, 21, p. 71, fig. 2.11 : 16, 19 (Kôm Hadid – III^e/II^e s. av. J.-C.) ; D. Charlesworth 1969, p. 28, fig. 3 : 1 (Tell el-Fara'in, four 9 – III^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 45 : 15, pl. 51 : 22-23 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; A.J. Spencer 1999a, pl. 54 : 7 ; K.L. Wilson 1982, pl. XIII : 2 (Mendès – fin ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. VIII : 69 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; W.M.F. Petrie 1909, pl. XLVI : 20-21 (Memphis – c. 300 av. J.-C.) ; K. Mysliwiec *et al.* 1988, p. 187, fig. 3b-c (Tell Atrib – 2^e moitié III^e/1^{re} moitié II^e s. av. J.-C.) ; C. Grataloup 1991, p. 25, fig. 2 : 6-7 (Karnak – II^e s. av. J.-C.) ; J. Lauffray 1995, p. 93, fig. 45 : 319 (Karnak, habitat – ptolémaïque) ; H. Jaritz, M. Rodziewicz 1996, p. 245, fig. 5 : 28 (Syène – début ptolémaïque ?) ; D.A. Aston 1999, p. 347, pl. 118 : 3080 (Éléphantine – fin III^e/II^e s. av. J.-C.) ; K. Michalowski *et al.* 1950, p. 285, fig. 208 : cat. 881 (Tell Edfou – ptolémaïque récent).

7. (inv. P97/124). Bâtiment 10.1, surface. Ø ouv. ext. 13,8 cm. Ht. préservée : 2,9 cm.

Bord de coupelle à carène ; panse au profil concave et lèvre en léger bourrelet. Pâte L 9 de couleur rouge orangé. Surface soigneusement lissée, de teinte identique à celle de la cassure. Traces de feu sur la paroi interne.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 176, fig. 52 : 45 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24 – ptolémaïque ?) ; C. Harlaut 2002, p. 285, fig. 9c (Alexandrie – II^e s. av. J.-C.).

1.3.1.2. Les plats, assiettes et écuelles

8. (inv. P96/054). Bâtiment 4, surface. Ø ouv. ext. 20,5 cm. Ø base : 7 cm. Ht. 5 cm.

Assiette à parois évasées et base plate, saillante ; lèvre épaissie extérieurement. Pâte L 16. Cassure uniforme brun rougeâtre. Surface de teinte identique à celle de la cassure, soigneusement lissée.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 175, fig. 51 : 43 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24 – ptolémaïque) ; A.J. Spencer 1996, pl. 51 : 14 (Tell el-Balamoun, habitat – ptolémaïque).

9. (inv. P96/060). Bâtiment 3, surface. Ø ouv. ext. 24 cm. Ht. préservée : 2,1 cm.

Bord d'assiette ; lèvre à extrémité arrondie. Pâte L 10. Cassure brun-rouge, noyau gris. Surface revêtue d'un engobe rouge ; stries de lissage concentrique.

Parallèles : A. Leonard, Jr. 2001, p. 53, fig. 2.2 : 9 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.).

10. (inv. P96/030). Bâtiment 3, surface. Ø ouv. ext. 20 cm. Ø base : 6 cm. Ht. 4,6 cm.

Assiette à parois évasées et base annulaire ; lèvre ourlée. Pâte L 9, brun orangé à cœur gris. Pseudo-engobe ou engobe de couleur brun rougeâtre ; stries de lissage concentrique sur la surface interne.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 74, fig. 8 : 8-12 (Péluse – II^e s. av. J.-C./II^e s. ap. J.-C.), p. 175, fig. 51 : 29-38 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24) ; S. Élaïne 1998, p. 105, fig. 15-16 (Alexandrie, site du « Diana » – ptolémaïque/début romain) ; C. Harlaut 2002, p. 285, fig. 9e (Alexandrie – II^e s. av. J.-C.) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 118, fig. 12-13 (Alexandrie – avant la fin du II^e s. av. J.-C.) ; W.D.E.

Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 39, fig. 8 : 25-26, p. 64, fig. 23 : 80-68 (Naucratis – ptolémaïque/Haut-Empire) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 51, fig. 2.1 : 1, 13, fig. 2.2 : 5, 15 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 51 : 1, pl. 53 : 4, 6, pl. 54 : 9 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque/III^e s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. VI : 23 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 89, fig. 11 : 127 (ptolémaïque) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 135, pl. 29 : 7-8 (Tell el-Maskhoutha – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.) ; W.M.F. Petrie, J.G. Duncan 1906, pl. XXIA : 1-4 (Tell el-Yehudieh), pl. XXXIXH : 218-219 (Saft el-Henneh/Souwa – ptolémaïque) ; K. Mysliwiec *et al.* 1988, p. 193, fig. 4c (Tell Atrib – 2^e moitié III^e/1^{re} moitié II^e s. av. J.-C.) ; C. Grataloup 1991, p. 24, fig. 1 : 1 (Karnak – III^e s. av. J.-C. ?) ; J. Lauffray 1995, p. 89, fig. 42 : 371, p. 100, fig. 49 : 15, p. 107, fig. 54 : 107a-b (Karnak, habitats – ptolémaïque) ; H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 134, fig. 5 : 21-22 (Syène – II^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston 1999, p. 333, pl. 111 : 2928 (Éléphantine – fin III^e/II^e s. av. J.-C.).

11. (inv. P97/129). Bâtiment 10.2, surface. Ø ouv. ext. 20 cm. Ht. préservée : 3,8 cm.

Bord d'assiette à parois évasées ; lèvre ourlée, soulignée par deux arêtes. Pâte L 9. Cassure zonée, à cœur gris et à franges rouge orangé/chamois. Surface de couleur rougeâtre ; marques de lissage à l'intérieur.

Parallèles : C. Harlaut 2002, p. 285, fig. 9^e (Alexandrie – II^e s. av. J.-C.).

12. (inv. P97/195). Bâtiment 13, surface. Ø ouv. ext. 21 cm. Ht. 4,8 cm.

Écuelle à la panse évasée, profonde, et fond plat ; lèvre aménagée pour recevoir un couvercle. Pâte proche L 15. Cassure chamois à cœur rouge. Engobe rouge couvrant l'ensemble de la surface.

Parallèles : C. Harlaut 2002, p. 281, fig. 5c-d (Alexandrie – II^e s. av. J.-C.) ; A. Lamarche 2003, p. 171, pl. 6 : 29 (Alexandrie, nécropole de Gabbari – I^{er} s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 99, fig. 2.25 : 10, p. 101, fig. 2.26 : 1 (Kôm Hadid – I^{er} s. av. J.-C.) ; C. Aubert 2002, p. 78, fig. 20 (Beyrouth – fin II^e/début I^{er} s. av. J.-C.).

1.3.1.3. Les vaisselles fines

13. (inv. P96/103). Bâtiment 3, surface. Ø ouv. 25 cm. Ht. 3 cm.

Plat à la panse arrondie et base annulaire (*Eastern Sigillata A*) ; lèvre à extrémité arrondie. Pâte IC 2. Engobe brun-rouge poli.

Parallèles : Atlante II, pl. I : 9-12, forme 4 (apparentée au type 4B) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 91, fig. 25 : 231 (Péluse, site 15/D – fin I^{er} s. av. J.-C./début I^{er} s. ap. J.-C.) ; P. Ballet 1997B, p. 120, pl. I : 5-8 (Péluse, théâtre – fin II^e s. av. J.-C.) ; S. Élaïne 1998, p. 106, fig. 26/27, 28 (Alexandrie, site du « Diana », formes 3 et 4 de l'Atlante II – fin II^e s. av. J.-C./début I^{er} s. ap. J.-C.) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 116, fig. 2 (Alexandrie, forme 3 de l'Atlante II – avant la fin du II^e s. av. J.-C.) ; M.V. Seton-Williams 1967, p. 153, fig. 2 : 4 (Tell el-Fara'in, secteur C – période augustéenne) ; P. Mieliwodzki 1995, p. 123, fig. 4 (Tell Atrib, atelier de potier – fin II^e s. av. J.-C./10/20 ap. J.-C.).

14. (inv. P96/027). Entre bâtiments 3 et 4, surface. Ø ouv. ext. 20 cm. Ht. 4 cm.

Plat peu profond à la panse arrondie et base annulaire (sigillée chypriote) ; lèvre interne, ourlée. Pâte II 2. Cassure rouge-brique. Engobe rouge-brique poli ; partie supérieure engobée brun-rouge.

Parallèles : Atlante II, pl. II : 10, forme P12 (lèvre de profil différent – type augustéen, 40 av. J.-C./10 ap. J.-C.) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 92, fig. 26 : 274 (Péluse, site 39A) ; W.A. Daszewski *et al.* 1990, p. 22, fig. 4 : 6 (nécropole de Marina el-Alamein – fin I^{er}/début II^e s. ap. J.-C.).

15. (inv. P97/202). Bâtiment 13, surface. Ø ouv. ext. 28 cm. Ht. 3,5 cm.

Assiette à parois évasées et base annulaire ; lèvre interne, ourlée. Pâte orangée, fine, dense. Vernis métallescent.

Parallèles : H.A. Thompson 1934, p. 433, fig. 116 : C1 (Agora d'Athènes – milieu III^e s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 55, fig. 2.3 : 6 (Kôm Hadid – II^e s. av. J.-C.) ; M.V. Seton-Williams 1967, p. 153, fig. 2 : 5 (Tell Fara'in/Bouto, sites B et C – III^e s. av. J.-C.) ; D. Charlesworth 1969, p. 28, fig. 3 : 11 (Tell el-Fara'in, four 7 – I^{er} s. av. J.-C. ?) ; E.L. Ochsenchlager 1967, p. 43, fig. 12 (Tell Timai – 2^e moitié du II^e siècle av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 51 : 12 (Tell el-Balamoun, habitat – ptolémaïque).

16. (inv. P96/039). Entre bâtiments 3 et 4, surface. Ø ouv. int. 13 cm. Ht. 4,1 cm.

Coupelle convexe à base annulaire ; lèvre rentrante, amincie. Pâte L

9. Engobe brun-rouge d'aspect mat visible dans la partie supérieure.

Parallèles : S. Élaïne 1998, p. 104, fig. 6 (Alexandrie, théâtre de « Diana » – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 59, fig. 18 : 80-17/80-18 (Naucratis – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. IX : 116 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; H.G. Fischer 1965, pl. 63 : 481 (Mit Rahineh – période tardive).

17. (inv. P96/105). Bâtiment 3, surface. Ø ouv. int. 21 cm. Ht. préservée : 4 cm.

Bord de coupe convexe ; face interne de la lèvre marquée par deux saillies. Pâte L 9, de composition identique au type précédent. Engobe rouge ; marques de lissage visibles sur la surface externe.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 79, fig. 13 : 87 (zone est de Péluse, site 39B – II^e s. ap. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. IX : 105 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain).

1.3.1.4. Les lampes

18. (inv. P96/011). Bâtiment 6, surface. Ø ouv. ext. 13 cm. Ht. 3,7 cm.

Coupelle-lampe à parois épaisses ; fond arrondi et lèvre haute, à face externe convexe. Pâte L 5. Cassure brun orangé à cœur rouge. Surface engobée brun-rouge, polie.

Parallèles : Ph. Brissaud 1987A, pl. VII : 37 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 82, fig. 4 : 42 (Tanis, surface) ; A.J. Spencer 1996, pl. 51 : 13, pl. 54 : 8 (Tell el-Balamoun, habitats – ptolémaïque) ; A.J. Spencer 1999a, pl. 40 : 3, pl. 54 : 6 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; D.B. Redford 2004, p. 173, pl. K : 16 (Mendès, zone de la nécropole royale – fin Basse Époque/début période hellénistique).

1.3.2. Les récipients culinaires

1.3.2.1. Les caccabai

19. (inv. P97/197). Bâtiment 13, surface. Ø ouv. ext. 12,8 cm. Ht. préservée : 5 cm.

Col haut et anses horizontales ; ressaut interne à la base du col, lèvre de profil interne triangulaire. Pâte proche L 9, couleur chamois. Coulées d'engobe rouge sur la surface externe.

Parallèles : voir H.A. Thompson 1934, p. 367, fig. 51 : c.70 (Agora

d'Athènes, citerne C – début II^e s. av. J.-C.) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 82, fig. 16 (Péluse) ; C. Harlaut 2002, p. 281, fig. 5e (Alexandrie – II^e s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 83, fig. 2.17 : 5 (Kôm Hadid – fin III^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 52 : 6 (Tell el-Balamoun, habitat – ptolémaïque) ; W.M.F. Petrie, J.G. Duncan 1906, pl. XXXIXJ : 336-340 (nécropole de Saft el-Henneh/Souwa – ptolémaïque) ; J. Lauffray 1995, p. 94, fig. 46 : 171 (Karnak, habitat – ptolémaïque).

20. (inv. P97/179). Bâtiment 11, surface. Ø ouv. ext. 14,7 cm. Ht. préservée : 3 cm.

Col court ; ressaut interne marqué à la base de la lèvre. Pâte L 9. Cassure et surface de couleur rouge.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 82, fig. 16 : 136 (Péluse – I^{er} s. av. J.-C./II^e s. ap. J.-C.) ; C. Harlaut 2002, p. 280, fig. 4a (Alexandrie, caccabé à lèvre moulurée – III^e s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 81, fig. 2.16 : 7 (Kôm Hadid – début III^e s. av. J.-C.) ; D.B. Redford 2004, p. 168, pl. E : 5, 9 (Mendès, nécropole royale – ptolémaïque).

21. (inv. P96/082). Bâtiment 4, surface. Ø ouv. ext. 10 cm. Ht. préservée : 5,5 cm.

Col haut et anses obliques ; lèvre de profil interne triangulaire. Pâte L 9. Surface montrant des traces d'un pseudo-engobe de couleur rouge-brun.

Parallèles : W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 38, fig. 7 : 17-19, p. 41, fig. 10 : 5-6 (Naucratis – fin ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 85, fig. 2.18 : 1, 4 (Kôm Hadid – fin III^e s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 72, fig. 18 : E11.12 : 9 (Naucratis – II^e s. av. J.-C.) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 135, pl. 29 : 2, p. 137, pl. 30 : 1 (Tell el-Maskhouta – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 46 : 4, pl. 54 : 5 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; A.J. Spencer 1999a, pl. 39 : 2 (Tell el-Balamoun) ; J. Lauffray 1995, p. 100, fig. 49 : 195 (Karnak, habitat – ptolémaïque) ; D.S. Whitcomb, J.H. Johnson 1982, p. 75, pl. 10c (Quseir el-Qadim, villa romaine).

22. (inv. P97/114). Bâtiment 10, surface. Ø ouv. ext. 10 cm. Ht. préservée : 3 cm.

Col court de caccabé ? à anses obliques ; lèvre simple, biseauté intérieure. Pâte L 9, fortement micacée. Cassure chamois à tranche grise. Surface de même couleur que la pâte.

Parallèles : G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 340, fig. 92, p. 348, fig. 236 (Tôd – fin III^e/II^e s. av. J.-C.).

1.3.2.2. Les marmites à collerette et les chytrai

23. (inv. P96/088). Bâtiment 4, surface. Ø ouv. ext. 25 cm. Ht. préservée : 5 cm.

Col de marmite à collerette ; lèvres épaissies à ressaut interne. Pâte L 13. Surface brun-rouge, lissée ; traces de feu.

Parallèles : W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 38, fig. 7 : 20, 23 (Naucratis – fin ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 87, fig. 2.19 : 2, 16, p. 89, fig. 2.20 : 13 (Kôm Hadid – II^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 46 : 2 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XIV : 202-203 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain).

24. (inv. P96/026). Bâtiment 6, surface. Ø ouv. ext. 21 cm. Ht. préservée : 2 cm.

Bord de marmite à collerette ? ; lèvres courtes, à ressaut interne et au profil externe en S. Pâte L 14, sableuse. Cassure homogène rouge-brique. Engobe brun-rouge lissé.

Parallèles : W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 38, fig. 7 : 22 (Naucratis – fin ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 87, fig. 2.19 : 4 ?, p. 89, fig. 2.20 : 12 (Kôm Hadid – II^e s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XIII : 199 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain).

25. (inv. P96/077). Bâtiment 3, surface. Ø ouv. ext. 14 cm. Ht. préservée : 6 cm.

Col haut de *chytra* ; lèvres haute, amincies à son extrémité ; anses obliques reliant la lèvre à l'épaule. Pâte L 14, couleur rouge-brique. Stries de lissage visibles sur la paroi externe.

Parallèles : Ph. Brissaud 1987A, pl. XIV : 202-205 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; J. Lauffray 1995, p. 107, fig. 54 : 135, 13 (Karnak, habitat – ptolémaïque).

26. (inv. P97/206). Bâtiment 13, surface. Ø ouv. ext. 16 cm. Ht. préservée : 7,5 cm.

Partie supérieure d'une *chytra* à col court et anses obliques ; lèvres avec ressaut externe. Pâte L 9. Surface lissée.

Parallèles : Ph. Brissaud 1987A, pl. XIII : 199, pl. XIV : 211 (Tanis, lac

sacré – ptolémaïque/romain) ; G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 346, fig. 200 (Tôd – fin III^e/début II^e s. av. J.-C.) ; R.S. Gabrieli, A.D. Merryweather 2002, p. 41, fig. 3.6 (Nea Paphos, théâtre – ptolémaïque).

1.3.2.3. Les lopades (ou casseroles)

27. (inv. P96/006). Bâtiment 5, surface. Ø ouv. ext. 26 cm. Ht. préservée : 7,4 cm.

Partie supérieure d'une *lopas* à anses verticales ; panse carénée et lèvres évasées, à double ressaut interne. Pâte proche L 4 de texture sableuse. Cassure zonée, à franges brunes et à cœur rouge. Traces d'un engobe brun rougeâtre sur la surface externe ; stries de lissage sur la paroi interne. Quelques traces de feu.

Parallèles : voir pour les antécédents, H.A. Thompson 1934, p. 467, fig. 121 (Agora d'Athènes) ; C. Harlaut 2002, p. 280, fig. 4b (Alexandrie – III^e s. av. J.-C.) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 121, fig. 29 (Alexandrie, *Cricket Ground*, dépôt A – avant la fin du II^e s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 40, fig. 9 : 29-30, p. 102, fig. 43 : 80-40 (Kôm Barud – ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 105, fig. 2.28 : 1 ?, p. 111, fig. 2.31 : 4 (Kôm Hadid – I^{er} s. av. J.-C.) ; K.L. Wilson 1982, pl. XIII : 4 (Mendès – fin de l'époque hellénistique) ; D.B. Redford 2004, p. 167, pl. D : 1 (Mendès, nécropole royale – début ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XIII : 191 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; J. Lauffray 1995, p. 94, fig. 46 : 160, p. 107, fig. 54 : 110, p. 108, fig. 55 : 174, 177 (Karnak, habitats – ptolémaïque) ; R.S. Gabrieli, A.D. Merryweather 2002, p. 41, fig. 3.3 (Nea Paphos, nécropole – époque hellénistique).

28. (inv. P96/072). Bâtiment 4, surface. Ø ouv. ext. 27 cm.

Bord de *lopas* ; lèvres évasées à double ressaut interne. Pâte L 9, brun orangé à cœur gris. Marques de lissage.

Parallèles : A. Leonard, Jr. 2001, p. 81, fig. 2.16 : 17 (Kôm Hadid – début III^e s. av. J.-C.) ; D.B. Redford 2004, p. 168, pl. E : 4 (Mendès – ptolémaïque).

1.3.3. Les vases à liquides ou à verser

29. (inv. P97/127). Bâtiment 10.2, surface. Ø ouv. ext. 11 cm. Ht. préservée : 6 cm.

Col haut de pichet à anse plate ; lèvre en léger bourrelet, soulignée par deux fines rainures. Pâte L 9. Surface de couleur rouge orangé ; marques de lissage.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 179, fig. 55 : 100 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24).

30. (inv. P96/005). Bâtiment 6, surface. Ø base : 6,7 cm. Ht. préservée : 9 cm.

Base et panse globulaire de vase à parfum. Pâte L 10. Surface externe brun rougeâtre clair, soigneusement polie.

31. (inv. P96/139). Bâtiment 1, surface. Ø ouv. ext. 8 cm. Ht. préservée : 5 cm.

Col de vase ou de cruche à parois fines. Pâte II 14 de texture fine et sableuse. Cassure homogène rouge-brique. Surface de couleur identique à celle de la pâte, ornée de bandes horizontales de teinte plus foncée. Quelques stries de lissage.

Parallèles : M. Rodziewicz 1976, p. 173, fig. 4 : 6 (Alexandrie, kôm el-Dikka – fin I^{er} s. av. J.-C.) ; S. Élaïne 1998, p. 105, fig. 12 (Alexandrie – I^{er} s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XVII : 292 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 83, fig. 2.17 : 19-22 ? (Kôm Hadid – II^e s. av. J.-C.).

32. (inv. P97/122). Bâtiment 10.1, surface. Ø base : 3 cm. Ht. préservée : 6 cm.

Pied court d'*unguentarium* ; base à face externe concave. Pâte L 11. Cassure uniforme gris-noir. Surface lissée ou polie.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 84, fig. 18 : 177 (Péluse, site 1 – fin I^{er} s. av./II^e s. ap. J.-C.).

1.3.4. Les récipients de stockage et/ou de transport

1.3.4.1. Les conteneurs d'origine égyptienne

33. (inv. P96/115). Entre bâtiments 3 et 4, surface. Ø ouv. ext. 10 cm. Ht. préservée : 7,5 cm.

Col haut d'amphore ; lèvre marquée à son extrémité par une gorge peu profonde. Pâte L 9/L 2. Cassure brun-rouge à cœur noir. Surface externe engobée beige.

Parallèles : G. Majcherek, A. Shennawi 1992, p. 133, fig. 3a-b ? (Tell el-Haraby – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 161, fig. 2.56

: 8 (Kôm Hadid – fin III^e s. av. J.-C. ou peut-être I^{er} s. av. J.-C. car lèvre simple) ; U. Hartung *et al.* 2003, p. 259, fig. 20 : 4 (Bouto – fin II^e/début I^{er} s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XX : 342 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain).

34. (inv. P96/089). Bâtiment 3, surface. Ø ouv. ext. 15 cm. Ht. préservée : 10 cm.

Col d'amphore ; lèvre en biseau, marquée à la base par une saillie. Pâte L 15 de couleur brune. Engobe beige externe.

Parallèles : G. Majcherek, A. Shennawi 1992, p. 133, fig. 3a (Tell el-Haraby – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; P. Ballet 1997B, p. 121, pl. II : 29/30, 31 (Péluse, théâtre romain) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 43, fig. 12 : 1, 4 (Naucratis – fin ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 161, fig. 2.56 : 5 (Kôm Hadid – fin III^e s. av. J.-C. à Kôm Ge'if) ; voir également W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 72, fig. 19 : E11.124 : 10 et E11.69 (Kôm Dahab) ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 548, fig. 11a-11b (Kôm Dahab) ; U. Hartung *et al.* 2003, p. 261, fig. 21 : 3 (Bouto – fin II^e/début I^{er} s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 53 : 11 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XX : 342 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain).

35. (inv. P97/187). Bâtiment 11, surface. Ø ouv. ext. 13,5 cm. Ht. préservée : 9 cm.

Col d'amphore avec départs d'anse ; lèvre en bandeau, biseauté. Pâte L 15. Cassure et surface de couleur chamois.

Parallèles : A. Leonard, Jr. 2001, p. 163, fig. 2.57 : 6 (Kôm Hadid – I^{er} s. av. J.-C.) ; U. Hartung *et al.* 2003, p. 261, fig. 21 : 4 (Bouto).

36. (inv. P96/062). Bâtiment 4, surface. Ø ouv. int. 10 cm. Ht. préservée : 6 cm.

Col haut d'amphore au profil convexe ; lèvre épaissie, en bourrelet. Pâte L 4, rouge orangé. Engobe rouge externe.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 182, fig. 58 : 159a (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 161, fig. 2.56 : 2 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 70, fig. 15 : E11.101 : 23 (Kôm Dahab, four – II^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1999a, pl. 40 : 9 (Tell el-Balamoun) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XX : 354 (Tanis, lac sacré – ptolémaïque/romain) ; D.B. Redford 2004, p. 164, pl. A : 30, p. 166, pl. C : 4 (Mendès – ptolémaïque) ; G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 348, fig. 225 (Tôd – fin III^e/début

II^e s. av. J.-C.) ; V. Grace 1986, p. 554, fig. 2 : 2 (attribuée à Cnide), p. 558, fig. 4 : 16 (groupe A de Zénon) ; V. Grace, J.-Y. Empereur 1981, pl. LXI, fig. 21 (groupe de Pétois – III^e s. av. J.-C.) ; J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 345, fig. 4d-e (cols d'amphore cni-dienne – III^e s. av. J.-C.).

37. (inv. P96/052). Bâtiment 4, surface. Ø ouv. ext. 13 cm. Ht. préservée : 4,5 cm.

Col haut de jarre ou d'amphore ; lèvres convexes, soulignées par de fines arêtes. Pâte L 14. Pseudo-engobe rouge orangé ; stries de lissage externe.

38. (inv. P97/186). Bâtiment 11, surface. Ø ouv. ext. 11,8 cm. Ht. préservée : 5 cm.

Col haut d'amphore ou amphore de table ? ; lèvres évasées à extrémité arrondie ; léger ressaut saillant à mi-hauteur du col. Pâte L 9, rouge. Surface externe lissée.

39. (inv. P97/193). Bâtiment 11, surface. Ø ouv. int. 10,5 cm. Ht. préservée : 4 cm.

Bord et épaule de jarre ou d'amphore ; épaule carénée surmontée d'une lèvre épaisse, convexe. Pâte de type alluvial, rouge à noyau grisâtre. Surface externe revêtue d'un engobe blanc.

1.3.4.2. Les conteneurs importés

40. (inv. P96/061). Bâtiment 3, surface. Ø base : 4,7 cm. Ht. préservée : 8,5 cm.

Base tronconique d'amphore rhodienne ? Pâte proche IM 17, de texture fine. Cassure de teinte rouge orangé. Pseudo-engobe beige orangé et stries de lissage à l'extérieur.

Parallèles : J.-Y. Empereur, A. Hesnard 1987, p. 61, fig. 10-11 (Rhodes – vers 240/191 av. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 1997, p. 177, fig. 6.14 : 20 (Kôm Ge'if – III^e ? II^e s. av. J.-C.).